



**HAL**  
open science

## Deux maisons à pavement d'Augustodunum Autun (Saône-et-Loire)

Michèle Blanchard-Lemée, Albéric Olivier, Alain Rebourg

► **To cite this version:**

Michèle Blanchard-Lemée, Albéric Olivier, Alain Rebourg. Deux maisons à pavement d'Augustodunum Autun (Saône-et-Loire). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1986, 44 (1), pp.121-149. 10.3406/galia.1986.2855 . hal-01940910

**HAL Id: hal-01940910**

**<https://hal.science/hal-01940910>**

Submitted on 27 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## DEUX MAISONS À PAVEMENTS D'AUGUSTODUNUM AUTUN (Saône-et-Loire)

par Michèle BLANCHARD-LEMÉE, Albéric OLIVIER et Alain REBOURG

LE SITE. — Le site des *Ateliers d'Art*, qui gardera dans les annales archéologiques d'Autun le nom d'une fabrique de meubles, est occupé depuis 1982 par une salle polyvalente baptisée l'*Hexagone*. Cette parcelle de 90 m sur 80 m environ<sup>1</sup>, correspondant approximativement à un îlot de l'antique *Augustodunum*<sup>2</sup>, est située le long du *cardo maximus* dont le tracé se confond à cet endroit avec celui du boulevard Frédéric-Latouche (fig. 1); elle est également bordée, au n., par un *decumanus* secondaire menant à l'amphithéâtre, dont un chemin, aujourd'hui disparu, avait gardé le souvenir jusqu'à une date récente.

Ce quartier, abandonné de la fin de l'Antiquité au début de notre siècle, a depuis longtemps livré de nombreuses découvertes qu'il est difficile de localiser avec précision. Les plans de F. de Belleforest<sup>3</sup> et de P. de Saint-Julien-de-Balleure<sup>4</sup> témoignent de vestiges présentant encore une importante élévation à la fin du xvi<sup>e</sup> s. Les inventaires du *Musée Rolin* font mention de trouvailles « sous les murs de l'Hospice » : inscription grecque à Apollon et Artémis<sup>5</sup>, couple de gladiateurs en bronze<sup>6</sup>, deux couples éduens en calcaire<sup>7</sup> et des chapiteaux corinthiens notamment. A proximité également, le *Champ des Orfèvres*<sup>8</sup> a produit les plus beaux antiques d'Autun, qui ont le plus souvent quitté la ville : un plat en argent, des statuettes en bronze dont un pancratiaste<sup>9</sup> et un taureau<sup>10</sup>, des statuettes égyptiennes<sup>11</sup>, ainsi qu'une mosaïque<sup>12</sup> et un trésor de 52 *aurei*<sup>13</sup>. Plus près de nous, en 1960, la construction des H.L.M. de la *Croix-Verte*, à l'e., a vu la destruction sans relevés de mosaïques et d'hypocaustes<sup>14</sup>. Enfin, en 1985, une fouille d'urgence a mis au jour un portique monumental, daté de l'Antiquité tardive, en face des *Ateliers d'Art*, à l'o. du *Cardo*<sup>15</sup>. Mais c'est à

1 Parcelle cadastrale AE 205 (propriété de la Ville d'Autun).

2 J. ROIDOT-DELÉAGE et H. de FONTENAY, *Plan d'Augustodunum*, dans *Mémoires de la Société Éduenne*, t. I, 1872, p. 389-402 = pl. hors-texte. Il s'agit de l'îlot 134 de ce plan théorique qu'il faut nuancer par le plan de J. Roidot-Errard paru dans H. de Fontenay, *Autun et ses monuments*, Autun, 1889.

3 F. de BELLEFOREST, *Cosmographie universelle...*, Paris, Michel Sonnius, 1575.

4 P. de SAINT-JULIEN de BALLEURE, *De l'origine des Bourgongnons*, Paris, Chesneau, 1581.

5 Catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, 1985, notice n° 604 par A. Rebourg.

6 *Ibid.*, notice n° 640 par C. Rolley.

7 E. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs... de la Gaule romaine*, Paris, III, 1910, nos 1837 et 1896 (l'auteur n'indique pas la provenance).

8 J.-G. BULLIOT, *Note sur le Champ aux Orfèvres à Autun*, dans *Mémoires de la Société Éduenne*, XVIII, 1890, p. 441-451.

9 Acquis par le Musée du Louvre en 1870 (inv. BR. 1067). Cf. catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, *op. cit.*, notice n° 641 par C. Rolley.

10 *Ibid.*, notice n° 653 par C. Rolley.

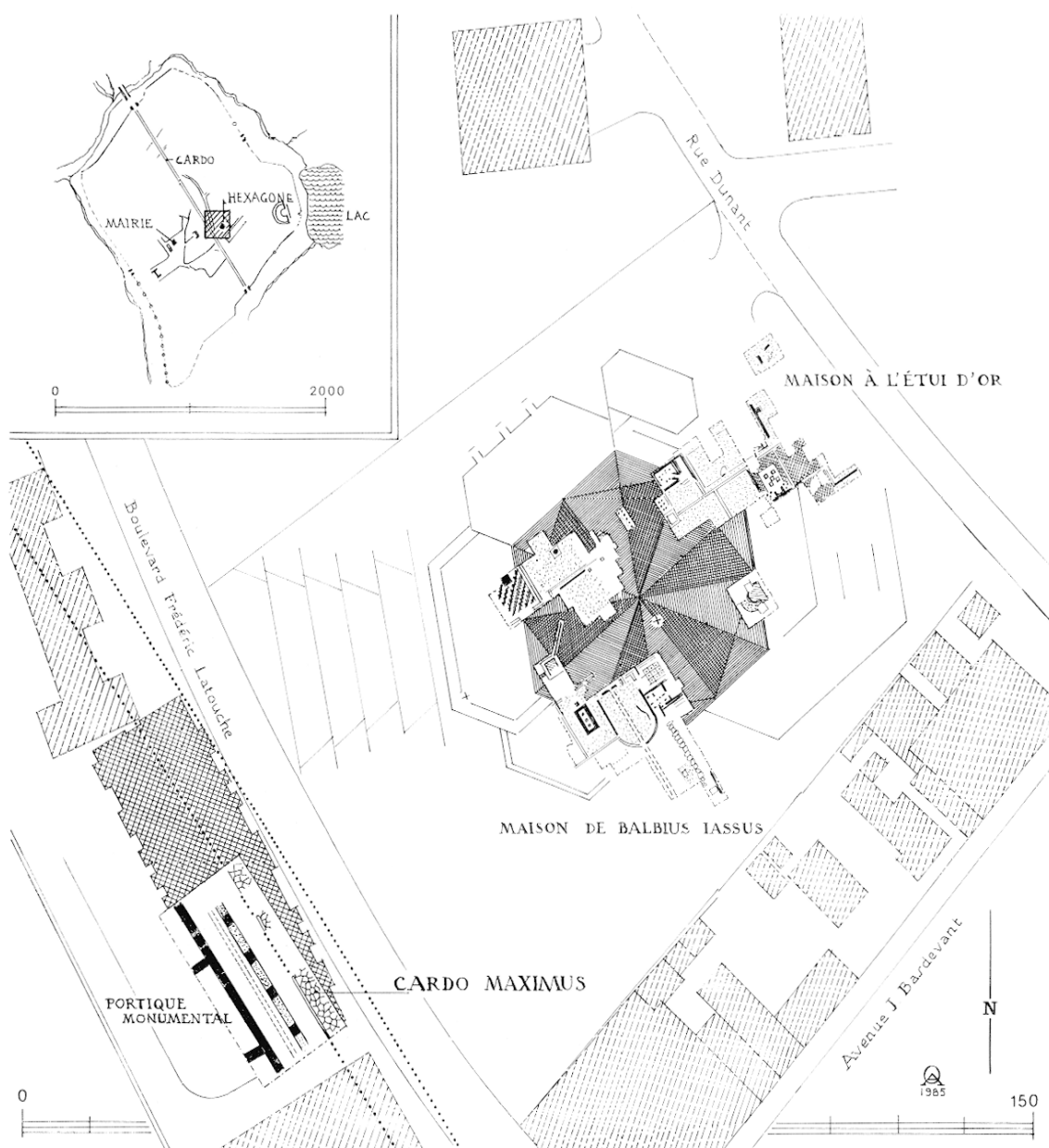
11 *Ibid.*, notice n° 605 par J.-C. Goyon et C. Rolley. Cf. aussi F. CHABAS : *Notice de quelques statuettes antiques d'origine égyptienne trouvées à Autun*, dans *Mémoires de la Soc. Éduenne*, VI, 1877, p. 101-112.

12 H. STERN et M. BLANCHARD-LEMÉE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, X<sup>e</sup> Supplément à *Gallia*, II, 2, 1975, p. 81, n° 236 (abrégé en *Recueil*).

13 J.-G. BULLIOT, *op. cit.*, p. 443.

14 *Recueil*, II, 2, p. 83, n° 240.

15 A. OLIVIER et A. REBOURG, *Un portique monumental le long du Cardo maximus à Autun*, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXVI, fasc. 3-4, 1985, p. 334-338.



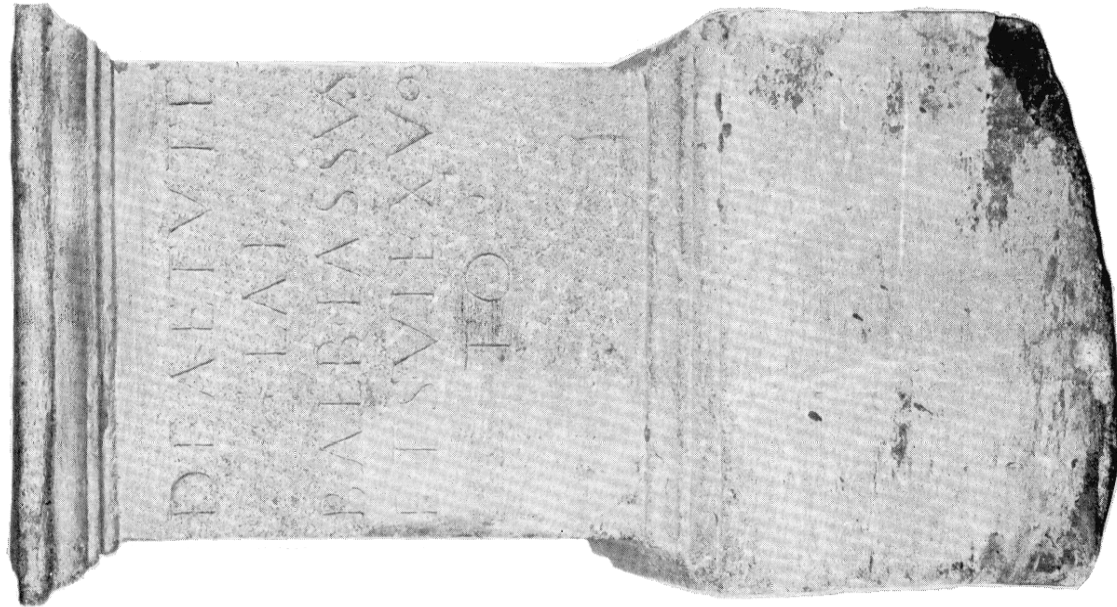
1 Plan de situation du site des *Ateliers d'Art*. En haut, à gauche, plan schématique d'*Augustodunum* d'après P.-M. Duval et P. Quoniam, dans *Gallia*, 1963, p. 160, fig. 4.

l'emplacement même de la fouille publiée ici que fut découverte, en 1895, sur un sol dallé de marbre et de schiste, une inscription votive à la *dea Tutela*, offerte par Balbius Iassus et les siens<sup>16</sup> (fig. 2).

*Historique de la fouille : ses méthodes, ses limites.* — L'exploitation archéologique de ce terrain, laissé libre après la démolition de l'usine de meubles, a commencé en 1973 (fig. 3). Des reports successifs jusqu'en juillet 1976 ont permis, grâce au soutien du Directeur des Antiquités Historiques d'alors,

16 Catalogue *Autun-Augustodunum*, notice n° 575 par A. REBOURG. R. GADANT, *Note sur une inscription votive à la*

*déesse Tutela...*, dans *Mémoires de la Société Éduenne*, XXXIX, p. 321-331.



2 Dédicace à la *Dea Tutela* (calcaire ; h. : 0,78 m ; L. : 0,34 m). *Deae Tutelae / Balb(ius) Iassus / et sui ex voto*  
 ← A la déesse Tutela, Balb(ius) Iassus et les Siens, en accomplissement d'un vœu.



3 Ensemble de la fouille en 1975 : vue vers le nord. La Maison à l'étui d'or n'est que partiellement dégagée.

M. J.-B. Devauges, de passer des sondages à une fouille plus étendue du site, sous la direction de M. G. Vuillemot, alors Conservateur du Musée Rolin, assisté sur le terrain de M<sup>lle</sup> A. Demongeot puis de M. J.-P. Guillaumet<sup>17</sup>.

Depuis lors, le renouvellement des équipes, l'urgence d'autres sauvetages, mais aussi, il ne faut pas le dissimuler, les difficultés d'exploitation des données, ont laissé dormir ces résultats pourtant présentés au public autunois sous la forme d'une exposition temporaire dès le mois de décembre 1976<sup>18</sup>. Au moment où commence à se mettre sur pied un programme de recherches à Autun, il nous a paru indispensable de publier ce chantier qui reste pour l'instant la seule fouille programmée entreprise sur le site d'*Augustodunum*.

Nous connaissons cependant parfaitement les limites de cette fouille et, partant, de sa publication. Le décapage préalable aux engins mécaniques, parfois trop prononcé, n'a pas permis d'apporter toute l'attention voulue à la phase d'abandon des habitations. En même temps, la nécessité de laisser les pavements en place pour démontrer aux édiles municipaux l'intérêt du chantier a empêché l'exploitation en profondeur; ainsi, seuls trois sondages poussés jusqu'au terrain vierge ont été menés dans chacun des secteurs de fouilles. Mais surtout, les limites du terrain — rétrécies d'ailleurs par les tas de terre et de déblais qu'il n'a pas été possible d'évacuer — sont telles qu'à aucun moment nous n'avons eu l'opportunité de dégager une des façades, toutes les voies se trouvant hors du chantier. Gageons seulement que ces erreurs de stratégie et ces obstacles serviront aux futures recherches qui seront conduites à Autun.

Pourtant, plus que les circonstances de la fouille et la méthode employée, ce sont les vestiges eux-mêmes qui entraînent cette difficulté de lecture. En effet, à une ou plusieurs époques mal déterminées, les ruines ont servi de carrière, comme bien souvent à Autun, et les murs dans la partie e. n'apparaissent plus qu'en négatif. A cette récupération systématique s'ajoute l'implantation de l'usine de meubles qui a causé des destructions importantes : de profondes fosses — dont on n'a malheureusement pas levé les plans — destinées à loger les machines motrices ont irrémédiablement coupé les vestiges en trois secteurs impossibles à relier.

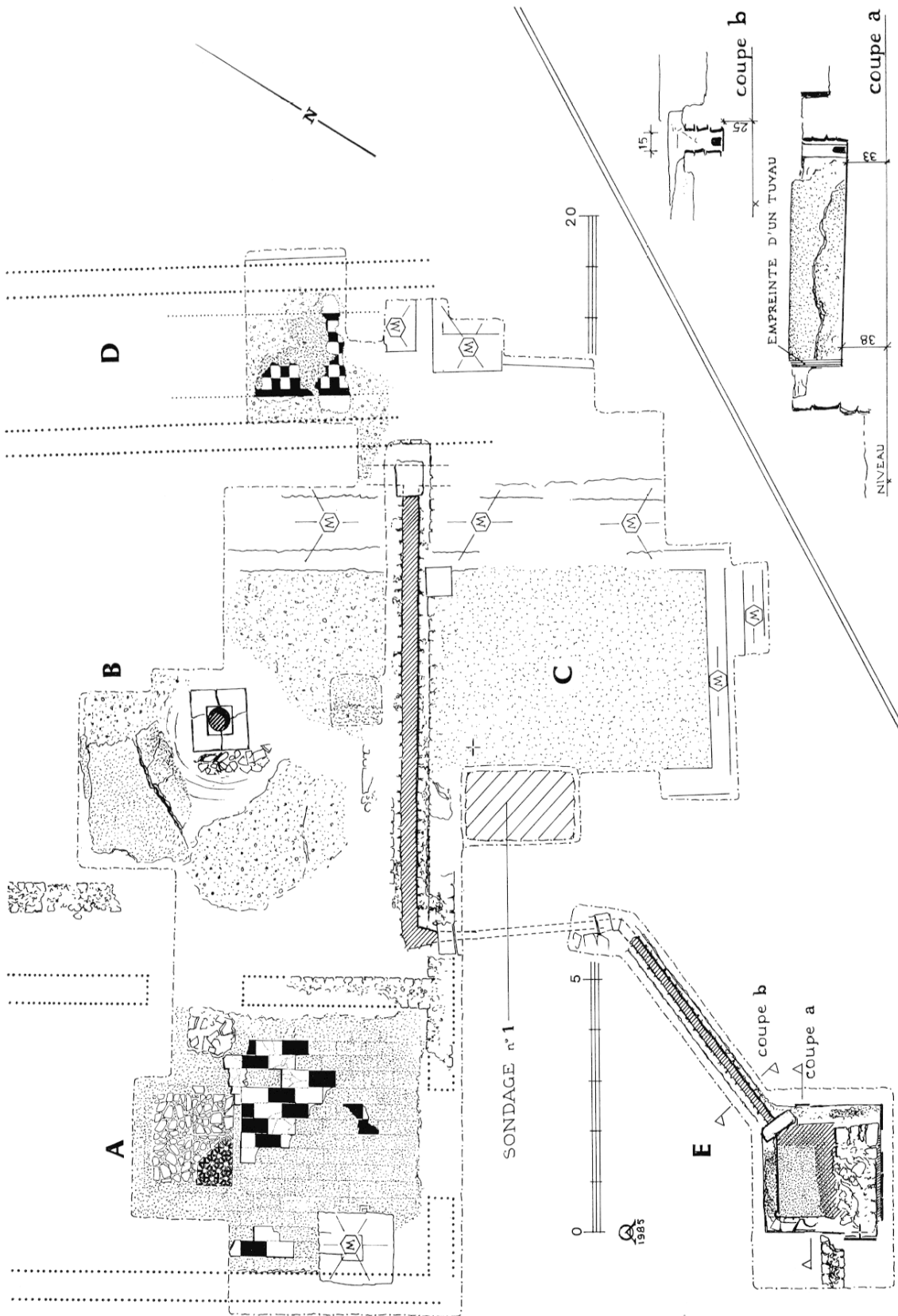
Ayant ainsi différé pendant dix ans la publication de ce chantier, il nous a paru bon d'aborder d'emblée un point de vue synthétique. Plutôt qu'une description secteur par secteur, déjà présentée dans l'exposition, nous avons préféré tenter d'établir la logique interne de ces habitations, leur structure et leur plan de circulation. Des arguments que nous développerons plus loin nous incitent à penser que nous sommes en présence de deux *domus* distinctes, n'ouvrant probablement pas sur la même artère : la Maison de Balbius Iassus, située dans la partie o. de l'îlot; la Maison à l'étui d'or, située à l'e. Pour chacun de ces bâtiments, nous avons privilégié l'étude des pavements qui apparaissent, avec les indications chronologiques sur l'occupation d'Autun, comme le principal intérêt de cette fouille<sup>19</sup>.

\*  
\* \*

17 J.-B. DEVAUGES, *Informations*, dans *Gallia*, 32, 1974, p. 443 ; 34, 1976, p. 455, fig. 21 ; 37, 1979, p. 453.

18 G. VUILLEMOT, *Fouilles archéologiques à Autun : le chantier des Ateliers d'Art (1973-1976)*, exposition temporaire, 8 déc. 1976-8 janv. 1977, Musée Rolin, Autun, 7 p. ; un plan. Pour ne pas multiplier les références, nous avons conservé dans le présent article la numérotation des salles attribuée dans ce catalogue. Pour la commodité des descriptions, nous avons de même adopté un ordre théorique,

19 Les stucs moulés ont été partiellement étudiés par M. FRIZOR, *Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques*, Dijon, dans *Publication du Centre de Recherches sur les Techniques gréco-romaines (C.R.T.G.R.)*, 1977, p. 154-157, nos 54 à 59. Des recherches systématiques sur les peintures murales et les stucs seront publiées par C. Allag. Le mobilier sur lequel s'appuient les datations proposées dans cet article fera l'objet d'études détaillées dans les *Mémoires de la Société Éduenne*,



4 Plan du Secteur I. Le sigle M indique les structures modernes.

## LA MAISON DE BALBIUS IASSUS (fig. 4 à 11)

Cet ensemble de pièces, que nous attribuons à la même *domus*, malheureusement coupé en son milieu, d'e. en o., par les fondations de l'usine, s'organise autour de deux grandes salles d'apparat, d'une cour avec puits et d'une salle à abside (fig. 4 et 5). Toutes ces pièces se trouvent à un niveau identique, à l'exception des salles chauffées par hypocauste, légèrement surélevées. La situation de cette *domus* le long du *cardo*, à proximité du centre monumental, si ce n'est du *forum*, indique déjà un propriétaire de qualité. Les éléments matériels le confirment : inscription à la *dea Tutela*, dimensions des salles d'apparat, richesse des sols en *opus sectile*, et surtout présence de l'eau à domicile. Nous sommes peu renseignés sur les usages de la Gaule, mais, si l'on se réfère à Rome, l'adduction jusqu'à l'intérieur du domaine privé était une faveur personnelle qui nécessitait un brevet de concession officiel. Ce privilège semble être confirmé à Autun. En effet, dans aucune des parties de maisons fouillées ces dernières années en divers quartiers de la ville<sup>20</sup>, nous n'avons rencontré de semblables installations. En revanche, les puits sont présents partout<sup>21</sup> et chaque maison en possède au moins un<sup>22</sup>, puisque l'eau amenée par l'aqueduc est principalement réservée aux édifices publics et aux fontaines<sup>23</sup>.

## LA SALLE D'APPARAT A (fig. 6 et 7).

**La salle A**, dégagée partiellement sur une superficie de 6,30 m × 5,50 m, avait, en fait, une plus grande longueur (environ 10 m) comme le laisse penser le pavement, conservé sur un cinquième à peine de sa superficie<sup>24</sup>. Déjà découverte par les fondations de l'usine, cette salle n'a pu livrer aucune trace de son occupation. Ses murs, démontés à une époque ultérieure — ils n'apparaissent plus qu'en négatif, sauf à l'angle s.-e. — étaient décorés de placages de marbre blanc et de stucs. Le pavement, champ en dallage noir et blanc et motif central carré (entre 2,05 et 2,10 m de côté) est en *opus sectile* (fig. 6). Le motif central reposait sur une couche de calage en plaquettes de schiste, trouvées très émiettées, sur laquelle était coulé un lit de pose en mortier de tuileau rouge vif, très fin; le cadre et le dallage s'incrustaient dans un support en mortier de tuileau moins fin, sur lequel subsistaient les traces des dalles. Dallage de rectangles (0,30 m à 0,32 m × 0,54 m à 0,58 m). Le décalage des dalles rectangulaires en opposition de couleurs, d'une demi-longueur en passant d'une ligne à l'autre, crée un effet de rangées obliques de chevrons monochromes. Probablement au centre de la pièce, *pseudo-emblema* d'*opus sectile* encadré d'une bande de calcaire blanc large de 0,15 m. Motif de double quadrillage de filets, droit et oblique, dessiné par des baguettes de schiste noir (larges de 0,028 m), qui déterminent des carrés droits de 0,26 m de côté. Les intersections des deux quadrillages sont marquées par des disques de marbre blanc (de 0,075 m de diamètre), les intersections de quadrillage droit par des disques plus petits en céramique rouge (0,035 m de diamètre). Les triangles rectangles en intervalles sont taillés dans un calcaire marmoré blanc violacé, à gros grain, micacé, strié de quelques fines veinules violettes ou roses; ces plaquettes sont d'épaisseurs très inégales et plusieurs d'entre elles

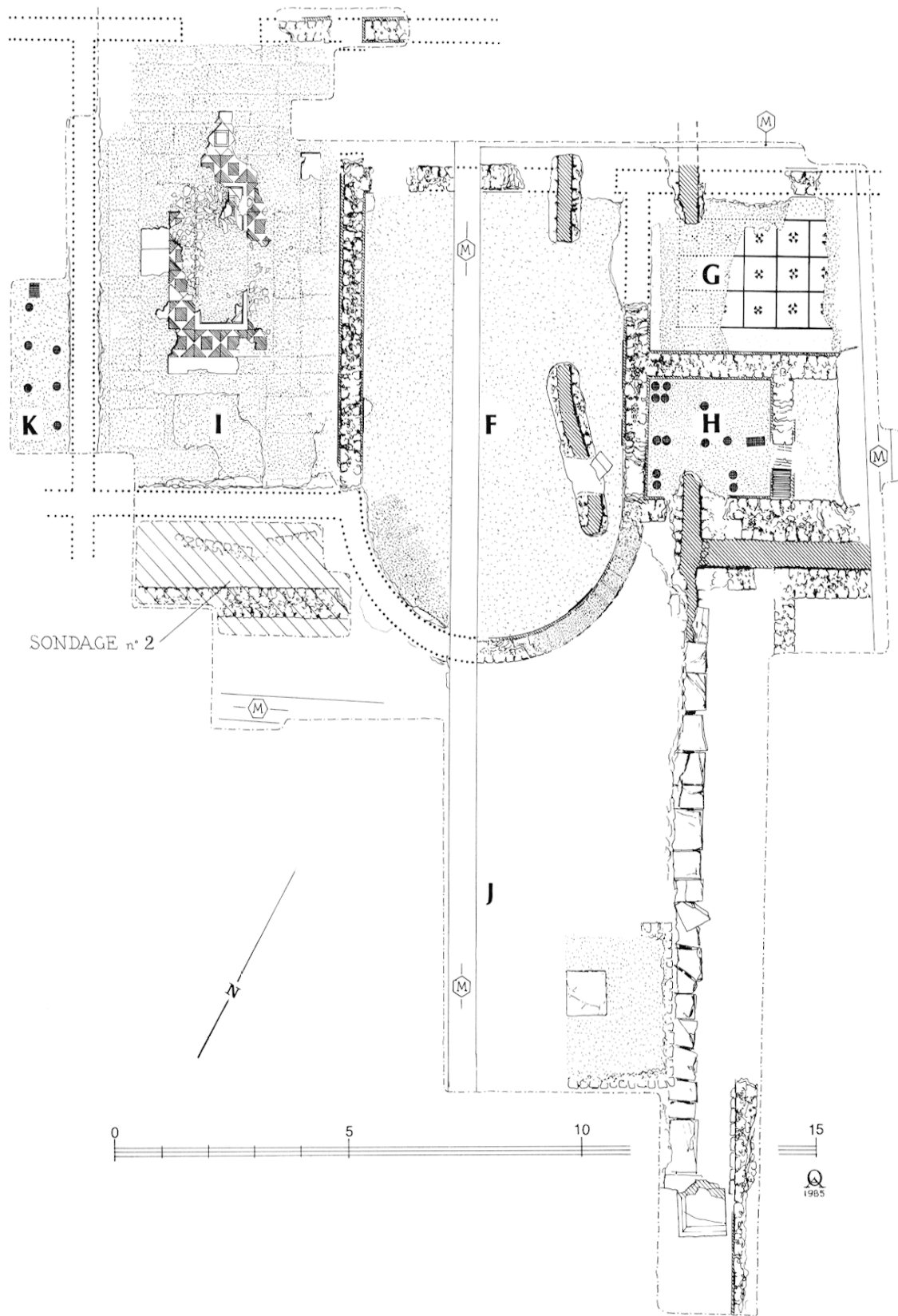
20 Maison d'Anacréon 1966 (cf. G. VUILLEMOT, *la Maison d'Anacréon*, dans *Mémoires de la Société Éduenne*, LI, fasc. 1, 1966, p. 31-36), Rue de la Croix-Verte 1976-78 (cf. A. REBOURG et M. BERNARD, *Fouilles dans l'îlot 186 d'Augustodunum*, *ibid.*, LIV, 1980-1982, p. 85-95); d'autres exemples existent : *Promenade des Marbres* et *Rue de la Grille*.

21 H. de FONTENAY, *op. cit.*, p. 91-93.

22 La maison à l'étui d'or en avait également un, au s. du nymphée, découvert lors d'un sondage géologique.

23 VITRUVÉ, VIII, 6, 2.

24 La vingtaine de dalles retrouvées et le cadre du *pseudo-emblema* sont conservés dans les réserves archéologiques de la Ville d'Autun. L'angle s.-o. du *pseudo-emblema* en *opus sectile* a été entoilé et déposé : toujours entoilé, mais débarrassé du mortier antique, le fragment, formant un trapèze de 0,72 m × 0,87 m, est visible sur l'envers. De nombreux éléments disjoints ont été recueillis dans les réserves archéologiques du Musée Rolin.



5 Plan du Secteur II. Le sigle M indique les structures modernes.



présentent sur l'envers des moulures simples en faible relief (fig. 7). Cette particularité rend plus remarquable encore la perfection de la taille et l'ajustement des éléments, notamment des baguettes de schiste, concaves à leurs extrémités et taillées en doucine sur l'envers des longs côtés.

L'utilisation, pour le motif central, de plaques de marbre portant des moulures ne signifie pas obligatoirement qu'on se trouve devant un cas de remplissage, soit de placage mural, soit de rebord de stèles. Ces fragments peuvent provenir des déchets de taille d'un atelier de marbriers, peut-être de celui-là même qui exécuta le sol et le revêtement mural de la salle **A**.

L'association d'un *pseudo-emblema* en *opus sectile* à un dallage est connue par des découvertes récentes à Vienne — au niveau supérieur du site des Nymphéas, attribué par les éditeurs au premier quart du II<sup>e</sup> s.<sup>25</sup> — et à Lyon, sur le site du Musée Archéologique<sup>26</sup> ; dans ces deux cas, les dalles sont carrées. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'équivalent exact, dans la même technique, du motif de notre *opus sectile*. On peut toutefois citer un exemple assez proche, dans la villa de *Lucus Feroniae*<sup>27</sup> au n. de Rome. Ce style se caractérise par une réalisation « au trait », à l'aide de baguettes noires, et non pas en « opposition de couleurs » entre marbres sombres et clairs. Cette technique d'exécution apparaît à Vienne dans le motif central de la demeure du Temple de Cybèle, attribué à la première moitié du I<sup>er</sup> s.<sup>28</sup> ; elle est, d'autre part, attestée à Autun même, dans un *pseudo-emblema* à motif d'octogones tangents, associé à un décor trichrome de double damier<sup>29</sup>. Dans la salle **A** des Ateliers d'Art, l'emploi de baguettes était nécessité par la monochromie des plaques de calcaire marmoréen ; si l'on rappelle que celles-ci sont des chutes de taille, la conclusion s'impose que ce décor a été réalisé à moindres frais que celui de la grande salle symétrique **I** (voir p. 132), grâce à des matériaux de fabrication courante, ou d'origine locale ou régionale<sup>30</sup>.

#### LA COUR B.

**La cour B**, peut-être carrée (10 m de côté), sur laquelle devait s'ouvrir la pièce précédente, possède un sol en béton. Le centre est occupé par un puits maçonné, fermé par un oculus à fleur de sol de 65 cm de diamètre. La profondeur totale de ce puits, maçonné en pierre sèche, est de 10 m (à l'époque de la fouille, la nappe phréatique se trouvait à - 6 m) ; la margelle est en calcaire.

Deux états d'occupation ont été reconnus : dans un premier temps, cette cour paraît bordée d'un péristyle, comme le laissent supposer de nombreux éléments de colonnes en brique à stuquer découverts dans les remblais (diamètre : 0,35 m). Un disque de marbre, servant d'opercule au puits, contemporain de cet état, a été retrouvé dans le comblement de ce dernier ; par la suite, alors que la maison a perdu en partie son usage d'habitation, un muret en pierre sèche est élevé près du puits, à l'endroit d'un effondrement du béton<sup>31</sup>. Près de la fondation de ce muret a été découverte une statuette-tirelire en bronze représentant Fortuna<sup>32</sup>, d'une époque beaucoup plus haute. Le puits est alors bouché

<sup>25</sup> Cf. J. LANCHA, dans *Découvertes archéologiques récentes à Vienne* (Isère), dans *Monuments Piot*, LXIV, 1981, p. 102-103.

<sup>26</sup> *Id.*, *Trois nouveaux pavements lyonnais*, dans *RAE*, XXIV, 1973, p. 498-505.

<sup>27</sup> Cf. *La villa dei Volusii à Lucus Feroniae*, Rome, 1977, Salle 23, p. 31-32, pl. XLV ; des carrés inscrits sur la pointe se substituent au quadrillage oblique d'Autun.

<sup>28</sup> J. CHRISTOPHE et A. PELLETIER, *Nouvelles mosaïques de Vienne*, dans *Gallia*, 25, 1967, p. 91-93, fig. 4. — J. LANCHA, *Recueil*, III, 2, n° 227. Première moitié du I<sup>er</sup> s.

<sup>29</sup> *Recueil*, II, 2, n° 237. Le motif sophistiqué du tapis s'apparente aux remplissages des cases des grands pavements

à décor multiple de la région rhodanienne ; on peut aussi y voir l'imitation d'un *opus sectile* en opposition de couleurs.

<sup>30</sup> Sur ce type de sols, datables du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle, voir R. PARIS, *La villa de Crépan à Prusly-sur-Ource (Côte d'Or)*, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or*, XXVI, 1963-1969 (1970), p. 79-108.

<sup>31</sup> Ces mouvements de terrain sont sans doute dus aux masses d'argile remontrées du fond lors du creusement du puits et déposées autour du fourreau qui a subi des déformations en vrille.

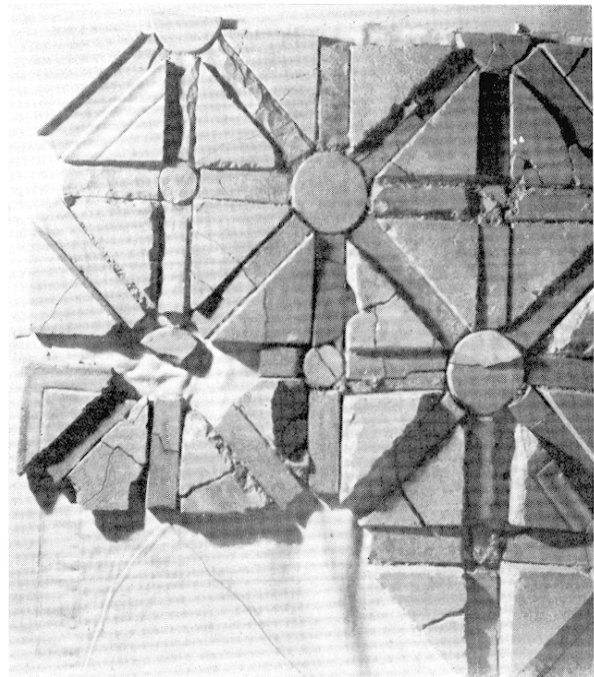
<sup>32</sup> Catalogue *Autun-Augustodunum*, notice n° 563 par C. Rolley. Figurée dans *Gallia, Informations*, 34, 1976, p. 455, fig. 22.

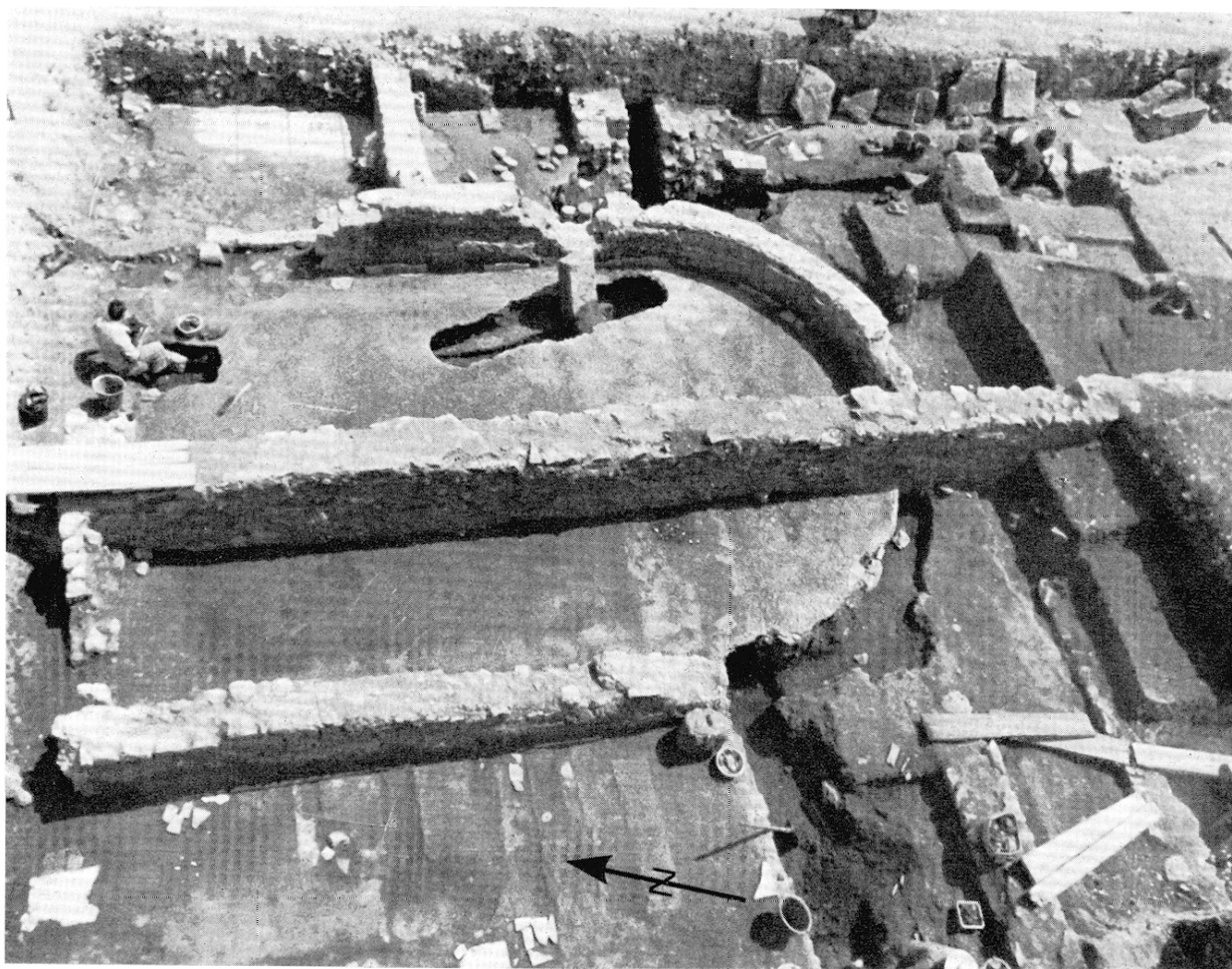


↑

6 Maison de Balbius Iassus. *Opus sectile* de la salle A : le *pseudo-emblema* seul repose sur un lit de plaques de schiste irrégulier, alors que le dallage est installé sur un béton de tuileau dans lequel il a laissé son empreinte.

7 Maison de Balbius Iassus. Salle A, revers du *pseudo-emblema* (détail). L'irrégularité de l'épaisseur des éléments apparaît très nettement. A noter, aussi, la réutilisation de plaques moulurées. →





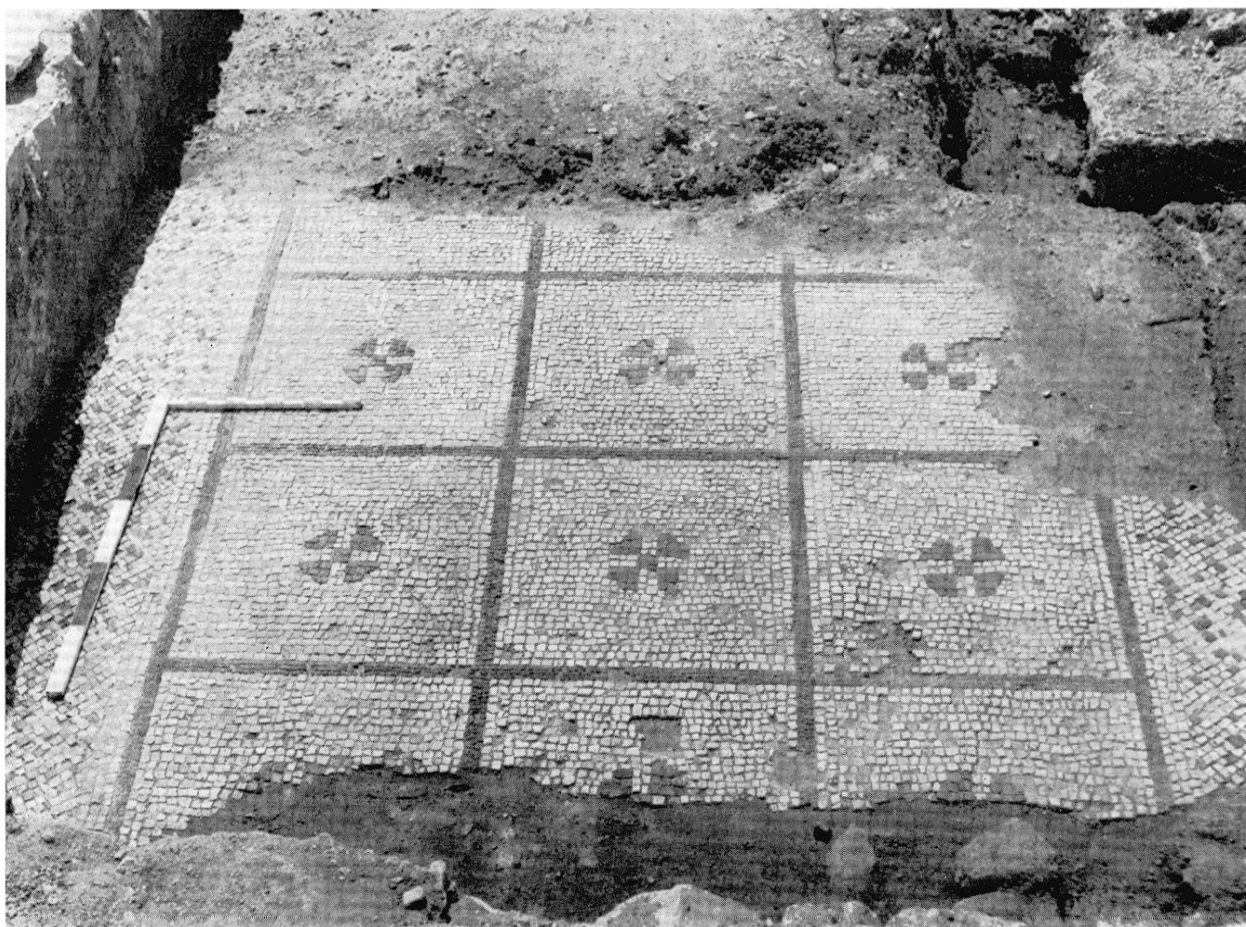
8 Maison de Balbius Iassus. Vue d'ensemble vers l'e. des salles F-G-H-I. La salle F à abside est coupée par un mur moderne. A noter l'arrachement des matériaux et la tentative de récupération des dalles de couverture de l'égoût sous le sol de l'abside.

par un grand bloc parallélépipédique et sert à recueillir notamment les déchets d'une industrie de tabletterie installée dans l'hypocauste de la pièce **G** et alentour. La fouille du puits a révélé, outre les ossements d'animaux, des débris de bois, des noyaux de pêche, des noix, des noisettes, des fragments de sculpture en calcaire et des monnaies de Valentinien II et Théodose II.

#### LES SALLES C ET D.

Les sols des deux salles suivantes, anciennement découverts, ont servi de fond aux fosses de l'usine.

**La pièce C**, aux limites incertaines — elles excèdent  $6\text{ m} \times 5,40\text{ m}$  — ne recelait aucun vestige. La pauvreté de son sol en béton a permis de pratiquer un sondage jusqu'au sol vierge qui a rencontré un mur arasé, appartenant à un état antérieur possédant la même orientation que les bâtiments postérieurs. Ces ruines étaient remblayées par un amas de *legulae* de près d'un mètre, contenant quelques tessons de céramique sigillée de La Graufesenque, mais surtout des céramiques de tradition indigène : *dolium* à rebord mouluré et vases à parois fines décorés de chevrons.



9 Maison de Balbius Iassus. Mosaïque de la salle G : vue vers l'o.

**Le couloir D**, aux limites mal définies, possède un sol de mosaïque en très mauvais état de conservation<sup>33</sup>. Mosaïque en damier : bande de raccord à files obliques de tesselles, mouchetée de blanc, noir, rouge, jaune et beige, large à l'origine de 0,49 m (il en subsiste 0,28 m) ; filet triple moucheté et bande noire (large de 0,14 m) ; damier à grandes cases de 0,23 m de côté, traité en tesselles assez irrégulières de 11 à 13 mm de côté (environ 65 tesselles par dm<sup>2</sup>).

La polychromie discrète de la bande de raccord met en valeur la sobriété du décor de ce local de dégagement. Le canevas en damier simple est rare dans les tapis de grandes dimensions<sup>34</sup>.

LES SALLES F, G ET H (fig. 8 et 9).

Au s., séparé de l'ensemble précédent par un jardin et un couloir de 1,85 m de largeur, se trouve **une grande salle F** en forme d'abside, de 8,75 m × 5,50 m. Le décor de son sol — peut-être une mosaïque d'après les tesselles éparses mêlées à l'éboulis — a été entièrement enlevé, de même que les placages

<sup>33</sup> A la date du relevé publié dans *Gallia, Informations*, 34, 1976, p. 455, fig. 21, la mosaïque ne subsistait sur toute la largeur (environ 2,30 m) que sur une seule rangée de carrés ; la longueur maximale mise au jour est d'environ 2 m. Déposée

en 1977 et restaurée dans l'atelier du Musée de Besançon ; remontée sur un support en plâtre, 0,67 m × 1,77 m ; Musée Rolin.

<sup>34</sup> Cf. H. LAVAGNE, *Recueil*, III, 1, n° 136.

de marbre qui ont disparu de ses murs, mais dont on retrouve la trace. Cette salle a été victime des récupérateurs de matériaux, sans doute dès la fin de l'Antiquité : en même temps que l'on démontait le mur dans la partie s.-o., le béton du sol a été percé pour extraire les dalles de couverture de l'égout qui passe sous cette salle. Dans la partie s.-e. de l'abside, en revanche, une assez grande élévation de 0,80 m s'arrête à un lit de pose où l'on devine l'emplacement de grandes briques formant un chaînage.

Deux pièces de moindres dimensions bordent cette salle à l'e. Le long du couloir, s'étend **une petite salle G** de 3,50 m × 3 m, pavée d'une mosaïque<sup>35</sup>. Le dernier niveau d'occupation de cette salle, marqué par une couche de terre noire et grasse indique que cette pièce était encore en usage après les détériorations de la mosaïque qui présente d'importantes lacunes. Des peintures, dont on a conservé la plinthe, formée de plusieurs couleurs, couvraient les murs.

Le pavement est une mosaïque à quadrillage de filets (fig. 9) : bande de raccord (large de 0,43 m) à files obliques de tesselles de grandes dimensions blanches, roses et noires (mouchetée comme celle de la salle **D**), puis filet triple blanc-rose ; quadrillage de filets triples (0,04 m de largeur), en tesselles de taille normale (9-10 mm de côté), en schiste noir. Le tapis comportait trois cases en largeur (c'est-à-dire entre deux bandes de raccord conservées) sur un minimum de quatre cases en longueur. Les cases, mesurant de 0,66 m à 0,69 m de côté, sont meublées de grandes tesselles en calcaire beige-rosé, et blanc-crème, alignées parallèlement aux filets sur deux rangs et perpendiculairement au bord du tapis dans le reste du carré. Le centre de chaque case est timbré d'une fleurette noire de 0,17 m à 0,19 m de côté, en tesselles de grandes dimensions (13 à 28 mm) comme celles du fond et de la bande de raccord.

Comme celle de la salle **D**, la mosaïque de la salle **G** pouvait probablement être une pièce secondaire ou un local de dégagement, d'où une volonté d'économie et de sobriété qui n'exclut pas une recherche d'élégance. Les matériaux sont d'origine locale ou régionale<sup>36</sup>, ce qui, par contraste avec l'*opus sectile* de la salle **I**, souligne la simplicité, voire la nature utilitaire du local **G**<sup>37</sup>.

Au s., une autre **petite pièce H** de 2,50 m × 2 m s'élevait sur un hypocauste constitué de pilettes à section circulaire. Contre les murs subsistaient des *tubuli* avec leurs fers d'accrochage en forme de T, et dans la partie o. s'ouvrait le *praefurnium*. Le niveau du sol de cette salle, dont on n'a retrouvé aucune trace, était en surplomb par rapport aux deux salles précédentes. Cette petite pièce, aux murs présentant encore une importante élévation, fut une des dernières à être utilisée : un atelier de tabletier s'y installa, encore en activité à la fin du iv<sup>e</sup> s.

#### LA SALLE D'APPARAT I (fig. 10).

Sur le couloir bordant les salles **F** et **G** s'ouvrait une **grande salle d'apparat I**, mise au jour sur une superficie de 9 m × 5,20 m. Sa limite s. est imprécise et la surface conservée du pavement est réduite à 2,60 m × 5,10 m au maximum (fig. 10).

35 Lors de la découverte, mosaïque conservée sur une surface d'environ 3 m × 3,50 m. Déposée en 1977 et restaurée dans l'atelier du Musée de Besançon ; remontée sur un support de plâtre (1,94 m × 2,87 m) ; Musée Rolin.

36 Fiches pétrographiques de M<sup>me</sup> A. BLANC, Centre de recherches sur les Monuments Historiques, nos 71-55 et 71-56. Calcaire beige-rosé : « rose de Beaune », variété rose de Prémieux ; calcaire blanc-crème : calcaire de la Côte-d'Or, région de Montbard, par exemple la pierre nommée « fontenille » à Chamesson.

37 Les mosaïques à grandes tesselles en matériau ordinaire existent dès l'époque républicaine en Italie, cf. F. GUIDOBALDI

et A. G. GUIDOBALDI, *Pavimenti marmorei di Roma dal IV al IX secolo*, Rome, 1983, p. 241, notes 441-442. Pour une bordure à même motif traitée partiellement en grandes tesselles, cf. H. STERN, *Recueil*, II, 1, n° 25, pl. XXVIII-XXIX. Les dimensions des tesselles et des motifs sont ici très supérieures à celles de la mosaïque d'époque augustéenne découverte en 1977 sous la *domus* de la rue des Bouquets à Périgueux, où les filets noirs tracent des cases rectangulaires : cf. J. COUPRY, *Informations*, dans *Gallia*, 37, 1979, p. 498-500, fig. 7, p. 501. Les relevés du pavement ont été effectués par O. Cortel.

Le pavement se compose d'un champ en dallage incluant un motif central d'*opus sectile* rectangulaire (environ 2,20 m × 3,90 m). La plupart des dalles avaient disparu et n'étaient plus attestées que par leur empreinte dans le mortier de pose, sauf au bord du motif central et dans l'angle n.-e. de la salle. Comme celui de la salle **A**, l'*opus sectile* reposait sur un lit de plaquettes de calage en schiste.



10 Maison de Balbius Iassus. *Opus sectile* de la salle I : la polychromie de ton clair est discrète et apparaît mal sur la photographie.

Les plaques de marbre sont épaisses de 11 à 15 mm dans le motif, de 22 mm dans son cadre. On note une réparation antique assez grossière, faite d'une tablette de marbre gris moucheté de blanc, taillée en trapèze et moulurée sur trois côtés<sup>38</sup>.

L'*opus sectile* se compose de deux zones concentriques : une bordure de carrés juxtaposés, large d'environ 0,60 m, à motif de carrés inscrits en opposition de tons sombres et clairs, et un panneau encadré de bandes et de filets, renfermant deux étoiles de deux carrés entrelacés. Enfin, dans l'axe

<sup>38</sup> Tous les marbres ont été recueillis dans les réserves archéologiques de la Ville d'Autun ; quatre panneaux ont été reconstitués en 1977 par l'atelier du Musée de Besançon et

remontés sur des supports en plâtre. Dimensions : 0,57 m × 0,57 m ; 0,57 m × 0,57 m ; 0,53 m × 0,94 m ; 0,43 m × 0,60 m.

longitudinal du panneau, et probablement dans celui de la porte, se trouvait un carré en incluant un autre sur la pointe, dessiné en baguettes. — En bordure du *pseudo-emblema*, chaque case était constituée de trois carrés inscrits inversés (droit/sur la pointe/droit), principalement en marbre de Numidie très veiné, passant du marron et du violet foncés au jaune ocre<sup>39</sup>. Ceint d'une bande de marbre blanc jaunâtre, l'*emblema* central était délimité par une baguette blanche entre deux baguettes noires (15 et 10 mm). Le rectangle central se subdivisait approximativement en trois carrés de 0,85 m à 0,90 m de côté. Les deux carrés latéraux inscrivait un octogone chargé d'une étoile de deux carrés entrelacés de marbre blanc grisâtre et gris strié; l'octogone central de l'étoile, en marbre rouge antique, renfermait un disque en jaune antique<sup>40</sup>. Du décor du carré médian, aucune trace ne subsiste.

L'*opus sectile* de la salle **I** est beaucoup plus luxueux que celui de la salle **A**, car il semble composé, sinon en totalité du moins en majorité, de marbres polychromes d'importation.

Les motifs sont réalisés en opposition de couleurs, à l'aide de marbres différents ou de nuances variées du même marbre.

Le motif des trois carrés inscrits inversés est le plus courant dans cette technique et il est impossible d'en déduire une datation<sup>41</sup>. L'étoile de deux carrés entrelacés y est, au contraire, rare ; elle apparaît en motif central d'un tapis d'*opus sectile* polychrome, dans la salle XXXIV de la *Maison de la cascade* à Utique (Tunisie) : ce sol est daté au plus tôt de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. par des trouvailles de céramique<sup>42</sup>. A Autun, le mobilier directement sous-jacent au niveau du pavement apporte un *terminus post quem* qu'aucun argument n'incite à dépasser amplement. On notera que le pavage de la salle **I** a servi assez longtemps pour qu'une réparation ait été nécessaire, réparation assez grossière, puisque la plaque moulurée en marbre gris est trop grande pour s'insérer exactement dans le schéma d'un carré et a nécessité la coupure d'un triangle en deux morceaux.

*Opus sectile* où domine le marbre de Numidie, le pavement d'Autun peut être rangé dans la catégorie de sols désignée par le terme *pavimenta poenica*, d'acception récente au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.<sup>43</sup>. Il témoigne de l'extension du luxe métropolitain à la capitale de la cité des Éduens et de l'opulence de la demeure qu'il ornait.

Au s. de cette salle, un sondage a permis de retrouver un massif de béton appartenant à un état antérieur. Dans le remblai, on notera de nombreuses amphores globulaires et quelques tessons de céramique sigillée lisse (notamment les formes Drag 22/23 et 35/36).

La fouille n'a dégagé que la partie orientale de la salle **K**, apparemment assez vaste, qui possédait un hypocauste, en pilettes à section circulaire, lui aussi surélevé comme celui de la salle **H**.

#### LES ESPACES NON CONSTRUITS (fig. 11).

Dans cette *domus* aux vastes salles, mais aussi dotée de petites pièces fonctionnelles, s'étendaient de grands espaces non construits dont nous mesurons mal l'importance et l'aspect.

39 R. GNOLI, *Marmora romana*, Rome, 1971 : « giallo antico » brecciato, n° 124 (de Chemtou) « Pavonazzetto », n° 126 ; dans le quatrième panneau restauré, carré sur la pointe central en marbre probablement « africain », bleu foncé et rose, cf. GNOLI, « africano », n°s 133-134.

40 GNOLI, « rosso antico » n° 198, « giallo antico » n° 123 ; l'une des pointes de l'étoile de deux carrés est remplie en « africano », n°s 133-134 (de Téos).

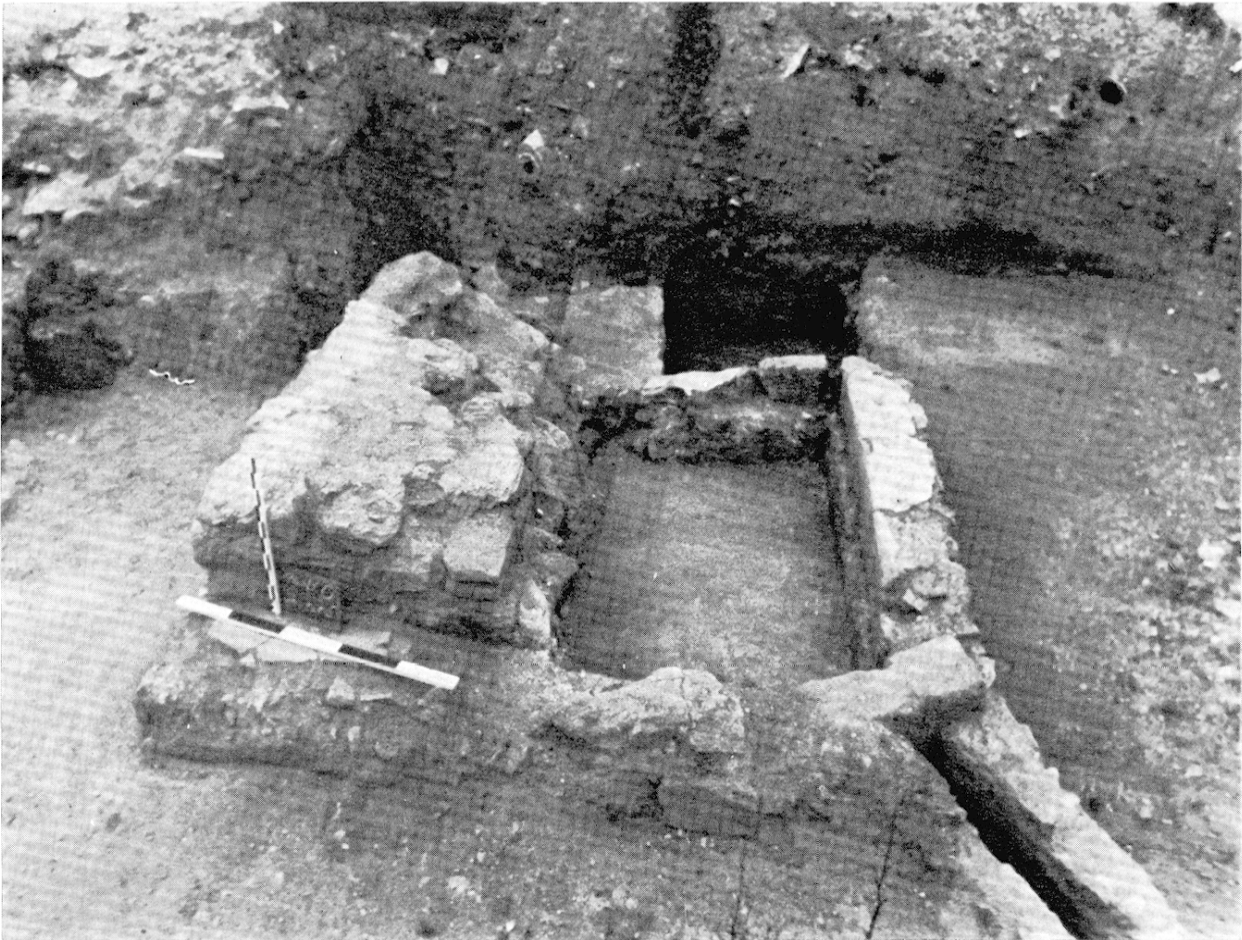
41 M.-L. MORRICONE MATINI, *Mosaici antichi in Italia, Reg. I, Palatium*, n° 75, p. 78-79, pl. XXXI. Pour des exemples gallo-romains de ce motif, voir *Recueil, III, 2*, n° 409 et J. LASSUS, *Remarques sur les mosaïques de Vaison-la-Romaine*, dans *Gallia*, 28, 1970, p. 64, fig. 26, p. 57. F. GUIDOBALDI

et A. G. GUIDOBALDI, *op. cit.*, p. 155-164, placent la grande diffusion de l'*opus sectile* à module carré vers l'époque néronienne — sur les *emblemata*, cf. p. 159.

42 *Corpus des mosaïques de Tunisie*, I, 1, Tunis, 1973, n° 59, p. 51-52, pl. XXIV ; un exemple luxueux de ce motif, en marqueterie de pâte de verre, a été découvert récemment à Corinthe, dans un bâtiment romain détruit par un incendie au milieu du III<sup>e</sup> s., cf. Ch. K. WILLIAMS, *Corinth, 1928: East of the Theater*, dans *Hesperia*, 51, 1982, p. 133-134, pl. 43, C.

43 Ph. BRUNEAU, *Pavimenta poenica*, dans *MEFRA*, 94, 1982, p. 639-655.

A l'o. de la salle **A**, une longue tranchée de sondage n'a révélé aucune structure, mais seulement une épaisse couche de terre noire qui indique sans doute la présence d'un jardin. Cet espace non bâti se continue au s., entre les salles **A** et **I**. Cette partie du jardin est ornée au centre d'un **bassin quadrangulaire E** (fig. 11) axé sur le pavement de la salle **I**. Ses parois en moellons sont couvertes d'un mortier hydraulique de couleur orangé, et lissées à l'intérieur comme à l'extérieur. Profond de 0,60 m, il était alimenté par une conduite de plomb qui a laissé son empreinte dans le mortier. Dans l'angle n.-e.,



11 Maison de Balbius Iassus. Bassin E, vue vers l'o. : un massif de maçonnerie est venu boucher postérieurement une partie du bassin.

un déversoir, contrôlé par une bonde, le relie à une canalisation maçonnée qui longe les murs s. et e. délimitant la cour **B**.

Un système plus complexe de conduits maçonnés a été repéré à l'e. de la salle à abside **F**. Une branche principale vient de l'extrémité s. de la parcelle, dans une zone qui paraît non bâtie, à l'exception des traces d'un **édicule J** dont il ne reste que la première assise de fondations. Ce conduit est rejoint, contre le mur méridional de la pièce **G** par une ramification située beaucoup plus haut, venant de l'e. Enfin, un égout au tracé incurvé suit le mur oriental de l'abside, mais nous ignorons s'il rejoint les conduits précédents.



## LA MAISON À L'ÉTUI D'OR (fig. 12 à 18)

Ce second ensemble de pièces, dans la partie orientale de l'îlot, est encore plus difficile à cerner que le précédent, en raison notamment de la récupération systématique des matériaux (plan, fig. 12). Une différence notable de niveau sépare cette *domus* de la précédente. La place est suffisante pour restituer un *ambulus* d'environ 0,60 m entre les deux propriétés. Mais, alors que la maison de Balbius Iassus avait un niveau presque constant, malgré la pente du *cardo*, cette maison suit davantage l'inclinaison naturelle du terrain : les pièces s'étagent assez régulièrement du n. au s.

## LES SALLES M, M', N ET O (fig. 13).

La partie occidentale de la maison est constituée par trois pièces dotées de chauffage par hypocauste : les salles **M** et **M'**, dont nous ignorons les limites, semble être contemporaines et postérieures à l'hypocauste de la salle **O** qui a été profondément remanié. Les hypocaustes des salles **M** et **M'** sont montés sur pilettes à section circulaire; celui de la salle **O** comporte à la fois des pilettes à section circulaire et carrée, signe d'une ou plusieurs réfections. Le sol utile de **M** et **M'** est situé au niveau de celui de la pièce **R**; en revanche, celui de **O**, décoré d'une mosaïque qui s'est par la suite effondrée dans l'hypocauste, se trouve à un niveau bien inférieur. Après la destruction de la mosaïque, à une date assez précoce — d'après le mobilier, elle ne semble pas dépasser 150-200 — cet espace fut comblé et transformé, peut-être en pièce de dégagement devant les deux autres salles à l'hypocauste, voire même en cour avec un sol de terre battue. A cette même époque, le *praefurnium*, dont il subsiste le fond, constitué de briques sur chant (fig. 13), ne peut plus être utilisé puisqu'il est bloqué par l'exhaussement du sol de la salle **N**. Le niveau d'accès de cette dernière phase est indiqué par un seuil en grès installé près d'un petit réduit désaffecté.

La mosaïque de pavement s'était effondrée dans l'hypocauste **O**, brisée en environ deux cents fragments dont le plus important mesurait 0,12 m × 0,13 m<sup>44</sup>. Le support était presque entièrement détruit : lit de pose des tesselles en mortier de chaux et sable très fin, haut de 10 mm; deuxième couche en mortier de tuileau à gros grains (long de 5 à 10 mm); il n'y avait probablement pas de troisième couche.

Il est impossible de reconstituer l'ordonnance d'ensemble de la mosaïque, mais on peut en déterminer et en classer les principaux éléments de décor.

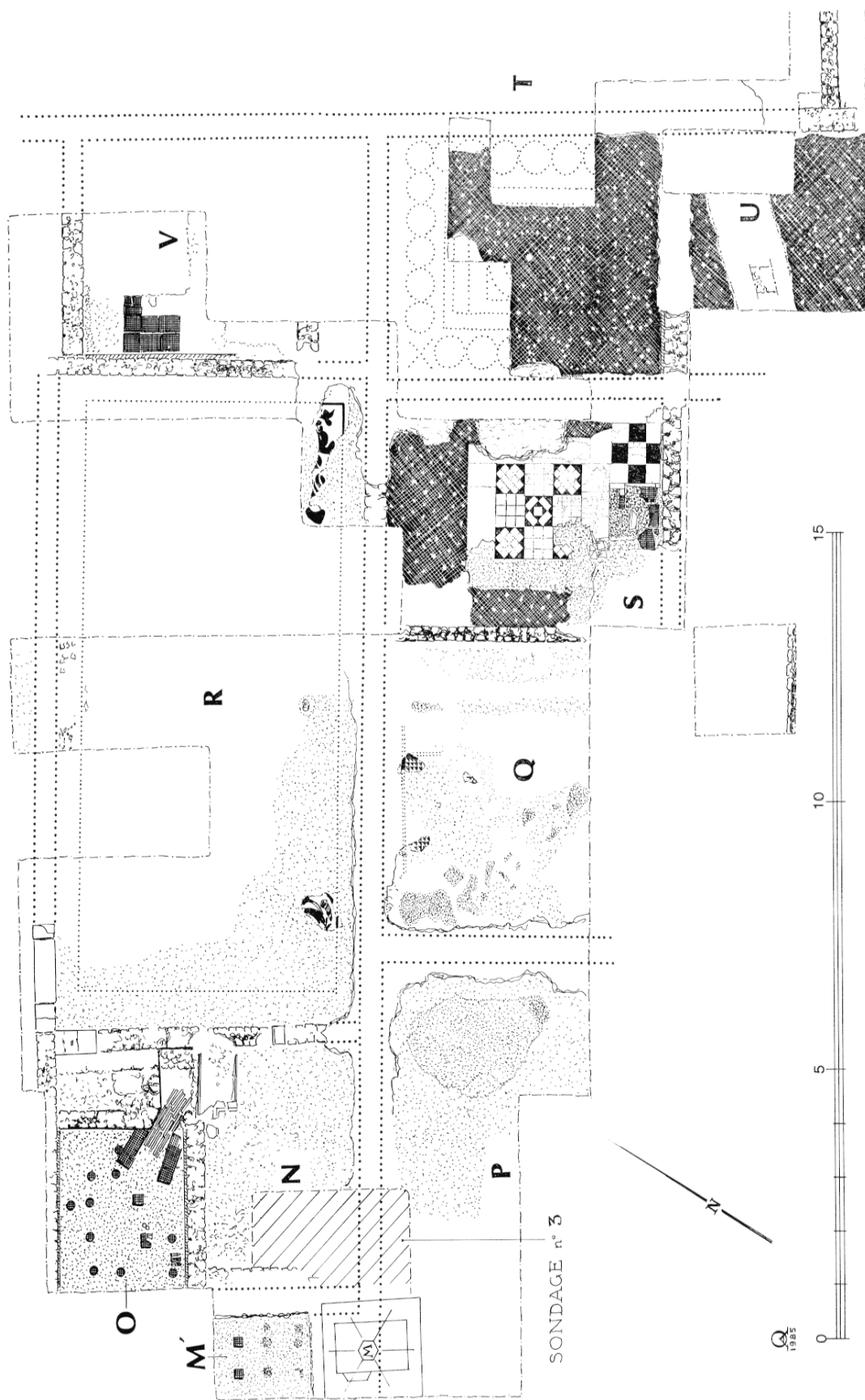
1) Bande rose à grandes tesselles, formant probablement la bande de raccord (tesselles de plus de 10 mm de côté) : il en subsiste une dizaine de fragments. Cette bande en juxte une autre, blanche, à tesselles de dimensions normales.

2) Guillochis serré à âme droite, polychrome, sur bande noire (environ 25 fragments). Les brins latéraux sont dégradés en noir, rouge et blanc, et ajourés d'une tesselle blanche à chaque croisement latéral des brins.

3) Rinceau à feuilles cordiformes, noir et rouge sur fond blanc (une quinzaine de fragments). Rinceau très linéaire (quelques remplissages rouges dans un contour noir), dont certains fragments indiquent qu'il se terminait en vrilles cassées en angles droits.

4) Quelques fragments polychromes à tesselles plus fines (3-4-5 mm) : débris d'un *pseudo-emblema* à fond noir?

44 Les fragments ont été recueillis et partiellement conservés dans les Réserves archéologiques de la Ville d'Autun.

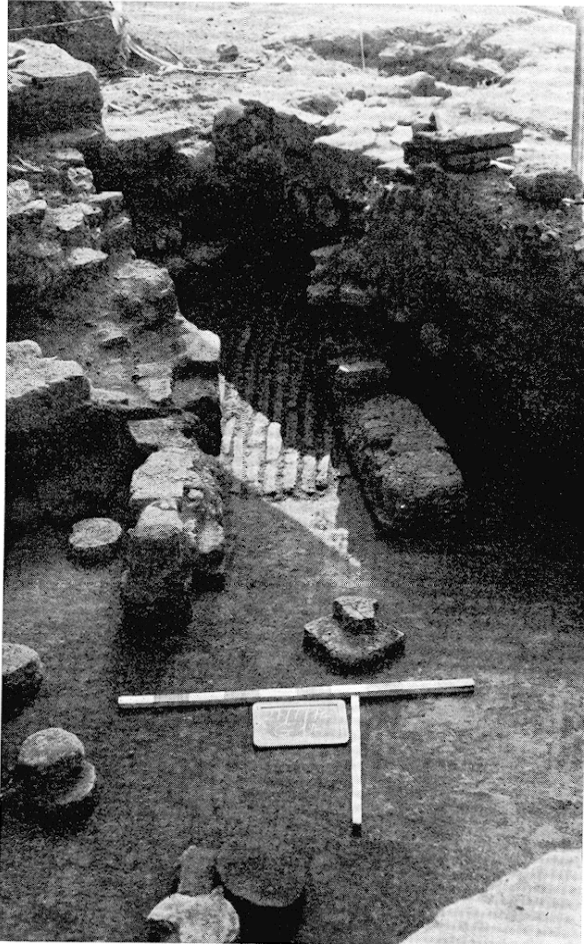


12 Plan du secteur III. Le sigle M indique les structures modernes.

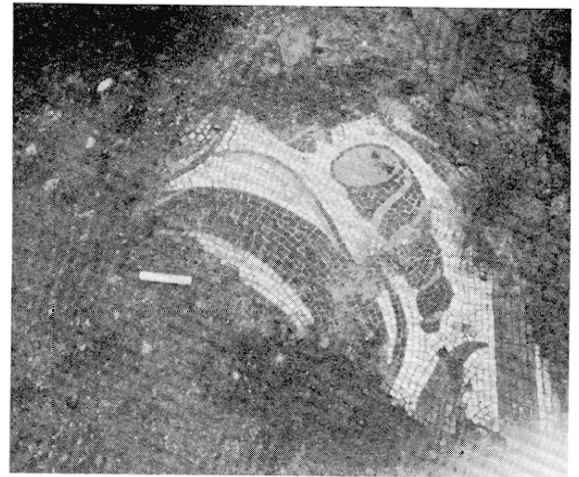
5) Probablement, fragments d'une ligne de triangles isocèles dentelés, noirs et blancs, avec filet triple rouge.

6) Fragments présentant les mêmes séries de filets et de bandes : filet triple blanc entre filet triple noir et filet double rouge, bande blanche (quatre rangs) entre deux filets doubles rouges.

L'exécution de la mosaïque est très soignée, les tesselles, de 5 à 10 mm de côté, sont assez régulièrement taillées et bien jointes. La polychromie des décors géométriques et végétaux se réduit aux trois tons du schiste noir, du calcaire rouge-brique et blanc-crème, sans recherche d'effet de relief.



13 Maison à l'étui d'or. Hypocauste de la salle O, vue vers le sud-est : la position oblique et angulaire du *praefurnium* ← vient sans doute d'un réaménagement de la salle.



↑  
14 Maison à l'étui d'or. Petit fragment de la mosaïque marine, *in situ*.

La mosaïque de la salle **O** comportait deux détails de décor géométrique qui reviennent souvent à Autun et peuvent paraître déterminer des ateliers, donc des datations. La tresse pointillée (en l'occurrence un guillochis) offre une répartition géographique trop étendue et elle caractérise, à Autun même, des mosaïques de styles trop divers pour qu'on puisse en déduire une indication précise<sup>45</sup>. Le pavement de l'hypocauste **O** constitue le troisième

45 Ce détail apparaît à Autun dans les mosaïques, *Recueil*, II, 2, n° 233 (Bellérophon), 213 (Anacréon), 223, 240, 245, 257 (géométriques). Sur la datation et la transmission de ce

motif, cf. H. LAVAGNE, *Recueil*, III, 1, *Introduction*, p. 20 et J. LANCHA, dans *Découvertes archéologiques récentes à Vienne (Isère)*, dans *Monuments Piot*, LXIV, 1981, p. 99-100.

exemple autunois de la vrille de rinceau géométrisée en angles droits<sup>46</sup>. Aux deux exemples non autunois<sup>47</sup>, s'ajoute maintenant la bordure du grand pavement à décor multiple et représentation de Neptune, mis au jour à Besançon<sup>48</sup> ; la datation, inhabituellement haute, de cette mosaïque, ne saurait être étendue sans discussion à celle d'Autun ; la présence de céramique allant jusqu'à 150 dans la couche de destruction de l'hypocauste interdit toutefois d'en abaisser la datation jusqu'à l'époque sévérienne. Le cas, très particulier, de la vrille en angle droit, montre que le répertoire des ateliers de mosaïstes sous influence « rhodanienne » s'est constitué assez précocément et a sans doute peu évolué en un siècle et demi<sup>49</sup>.

**La salle N**, dont les murs ont été partiellement démontés, mesure 4,30 m sur 3,10 m. Son sol, peut-être dallé antérieurement, n'a conservé qu'un béton de pose. Un sondage a été entrepris à l'o., près de l'hypocauste de la salle **M**. Poussé jusqu'au sol vierge, il n'a livré aucun sol ou mur, mais un niveau très riche en céramique. Parmi les tessons de sigillée, où de nombreuses formes lisses sont représentées, on notera des vases estampillés de PRIMVS, MASCVS et SILANVS, potiers de La Graufesenque.

#### LES PIÈCES À MOSAIQUES DÉTRUITES P ET Q (fig. 15).

Les terres archéologiques couvrant le sol des **deux salles** suivantes **P** et **Q** ont été décapées anciennement, jusqu'à la mosaïque qu'elles portaient et leurs murs ont été démontés. Il est possible toutefois de connaître partiellement le décor de leur sol grâce à l'empreinte des tesselles sur le mortier de pose. Dans la pièce **P**, dont la longueur dépasse 8 m, le motif de deux tapis géométriques juxtaposés a ainsi été relevé graphiquement<sup>50</sup> : l'un à composition orthogonale de cercles sécants, déterminant des carrés concaves (diamètre des cercles : 0,31 m) ; l'autre au canevas indéterminé, bordé d'une tresse à trois brins, large de 0,17 m (fig. 15).

La mosaïque de la salle **Q** est, elle aussi, détruite : quelques lambeaux, ainsi que les traces des tesselles sur le lit de pose permettent de reconstituer le canevas principal<sup>51</sup>.

Au centre de la pièce, on distingue les traces d'un canevas d'octogones adjacents et de carrés, traité en tresses à deux brins ; les octogones mesuraient entre 0,55 m et 0,60 m de diagonale. Des vestiges infimes de ces décors subsistaient vers l'e. : un fragment d'octogone meublé d'un fleuron, dont restaient les pointes des pétales gris-bleu, cernés de noir. Le long du mur n., ont été retrouvés deux fragments d'une bande à damier de triangles rectangles dentelés, qui formait peut-être une rallonge au tapis d'octogones (les côtés des triangles mesuraient environ 0,08 m). La technique d'exécution était plus soignée dans le canevas d'octogones que dans le damier de triangles : tesselles de 7 à 10 mm de côté (115 à 120 au dm<sup>2</sup>) contre 10 à 13 mm de côté.

Le canevas d'octogones adjacents traité en tresses n'est pas des plus répandus en mosaïque, mais sa dissémination est telle qu'il ne peut se prêter à aucune conclusion stylistique ou chronologique. Le support est le même que dans la salle à hypocauste **O**<sup>52</sup>, et la qualité d'exécution équivalente.

46 La géométrisation de la vrille n'est pas obligatoirement liée à celle du rinceau, ainsi qu'en témoigne la bordure du cortège de Neptune d'Autun (*Recueil*, II, 2, n° 204) ; le rinceau de la salle O s'apparente probablement à celui de la mosaïque à cercles, *ibid.*, n° 229.

47 Mosaïques de Sennecey-le-Grand, *Recueil*, II, 2, n° 300 et des Chevaux du Soleil de Sens, *Recueil*, II, 3, n° 415.

48 J.-P. MOREL, *Informations*, dans *Gallia*, 32, 1974, p. 403-407. On y retrouve également la tresse pointillée.

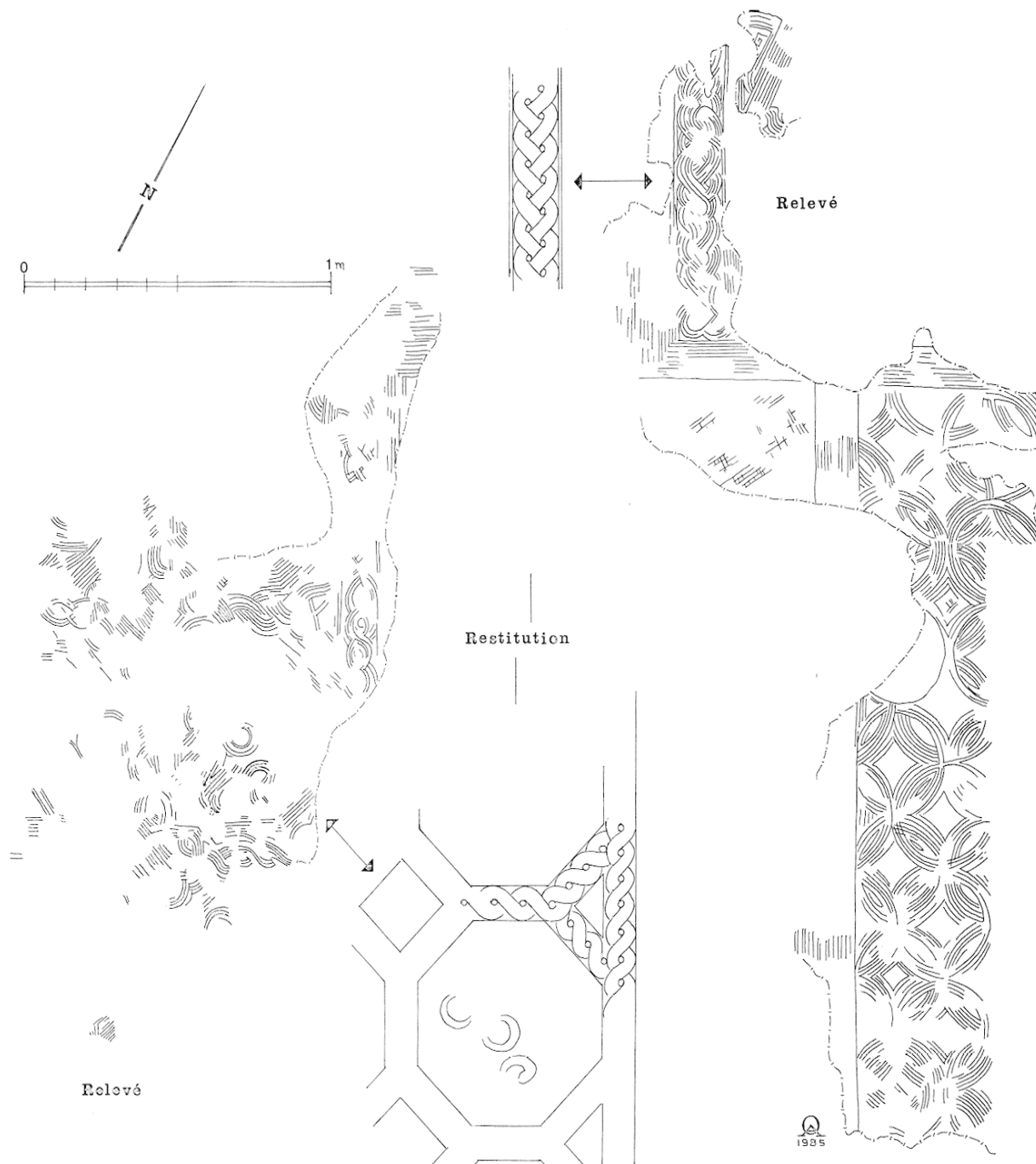
49 En supposant que la datation à l'époque sévérienne, proposée à titre d'hypothèse pour un certain nombre de mosaïques de la vallée de la Saône, notamment celles de

Sennecey-le-Grand — cf. note 16 —, ne doive pas être révisée à l'occasion de découvertes archéologiques bien datées.

50 Relevé effectué par M<sup>me</sup> Danièle Bertin-Guillaumet. Déposé dans les Réserves archéologiques de la Ville d'Autun.

51 Un fragment (damier de triangles, 0,255 m × 0,36 m) a été déposé et restauré dans l'atelier du Musée de Besançon ; il est conservé dans les réserves du Musée Rolin.

52 Lit de pose des tesselles en mortier de tuileau et de sable (5 mm), couche de mortier de tuileau fin (25 mm) ; la couche de mortier de tuileau plus grossier (à grains jusqu'à 1 cm de long) avait été soigneusement lissée en surface. Cette troisième couche est absente dans la mosaïque sur l'hypocauste.



15 Maison à l'étui d'or. Salle P. Empreintes laissées par les tesselles dans le mortier de pose des mosaïques. Éch. 1/20. Le relevé-grandeur, effectué sur plastique au moment de la fouille par D. Guillaumet, a été simplement réduit : les structures n'étant pas dégagées lors du relevé, la localisation des deux tapis de mosaïque est imprécise ; leur relation sur le dessin est imposée par la mise en page. La netteté des empreintes permet de comprendre les deux canevas.

## LA SALLE À MOSAÏQUE MARINE R (fig. 14).

Comme la salle **P**, la salle **R** offre de vastes dimensions : 12,20 m × 6,40 m ; elle est située au même niveau que la salle N ; ses murs ont été entièrement démontés et son sol raclé à l'exception de quelques lambeaux : la mosaïque, partiellement mise au jour, est presque entièrement détruite.

Il en subsiste un fragment dans l'angle s.-e. de la pièce, d'environ 0,55 m × 2,85 m et, vers l'angle s.-o., par un fragment plus petit, d'environ 0,70 m × 0,70 m<sup>53</sup> : mosaïque marine, noire et polychrome sur fond blanc. Grand fragment : bande de raccord, large de 0,40 m, puis cadre formé d'une bande noire (six rangs de tesselles). Aucune figure n'est entièrement conservée ; on voit des nageoires rouges, le corps d'un être marin (sans doute un dauphin) noir avec des touches de rose et de beige, une conque noire à côtes linéaires rouges. Petit fragment : bande d'encadrement, dauphin (un peu incomplet), conque noire à côtes rouges. Tesselles en schiste noir, en calcaires blanc-crème, rouge, beige jaunâtre et beige-rosé<sup>54</sup>, irrégulières, de 9 à 13 mm de côté, hautes au maximum de 7 mm, posées dans un lit de mortier de tuileau très fin (80 à 85 au dm<sup>2</sup>) (fig. 14).

Sur le fond blanc, les figures sont traitées par grandes surfaces noires unies, en silhouette, sans effort de suggestion du relief. Malgré la touche discrète de polychromie, ce pavement s'apparente aux grandes mosaïques marines bichromes de la région de Rome, attribuées au II<sup>e</sup> s. ; la facture est moins raffinée que dans les deux grandes mosaïques à sujet marin de Vienne et Saint-Romain-en-Gal<sup>55</sup>. Dans la mosaïque de la salle **R**, contrairement à la grande mosaïque polychrome du Cortège de Neptune<sup>56</sup>, la fonction de décor de sol n'a pas été oubliée au profit du thème iconographique.

## LA SALLE À OPUS SECTILE S (fig. 16).

On peut émettre l'hypothèse d'une limite de propriété entre cette série de salles précédemment décrites et les suivantes ; le mur qui sépare les salles R et S est suffisamment large pour être mitoyen. Mais le niveau de la salle S, comme celui de la suivante peut n'être en fait que la continuation de cet étage progressif d'o. en e. et du n. au s., déjà amorcé dans la salle **Q**.

La salle **S**, de 5,65 m sur 4 m, possède un pavement à motif central d'*opus sectile* (2,85 m × 2,95 m), encadré, sur trois côtés, d'une large bande en *opus signinum* à *crustae* ; sur le quatrième côté, une bande en carrelage, d'un mètre de largeur environ, interrompue par un foyer-cheminée (fig. 16). Ce dispositif, qui pouvait servir à la cuisson aussi bien qu'au chauffage, adossé à la paroi méridionale de la pièce, est situé dans l'axe de l'*opus sectile*. Outre le foyer-cheminée de la pièce **V**, dans la même maison, deux autres exemples sont maintenant connus à Autun<sup>57</sup>. Dans chacun des cas, seule la première assise a subsisté, sous la forme d'une sole d'un mètre carré environ, constituée de briques ou de *tegulae* retournées ; l'action du feu y est manifeste, s'étendant même parfois alentour, comme ici sur le dallage en calcaire. Dans cette salle, il semble bien que le foyer proprement dit ait une forme semi-circulaire. Les parois de la cheminée devaient être composées de briques.

La configuration de cette pièce fait songer à la disposition d'un *triclinium* qui serait centré ici sur l'*opus sectile* ; la présence de la cheminée s'explique très bien par la rudesse du climat.

53 Le grand fragment de l'angle s.-e. calqué lors de la découverte, a été détruit par les intempéries en 1977. Le petit fragment a été déposé, puis restauré dans l'atelier du Musée de Besançon. Conservé dans les réserves archéologiques de la Ville d'Autun.

54 Fiche pétrographique de M<sup>me</sup> A. Blanc : une exploitation de ce type de calcaire a existé à Tournus.

55 *Recueil*, III, 2, nos 308 et 309 : attribuées toutes deux à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Sur les mosaïques marines

italiennes, cf. G. BECATTI, *Alcune caratteristiche del mosaico bianco-nero in Italia*, dans *La mosaïque gréco-romaine*, Paris, 1965, p. 22-24, fig. 8.

56 *Recueil*, II, 2, n° 204.

57 Le premier, en *tegulae*, de 0,80 m × 0,54 m est situé au milieu de la pièce (cf. A. REBOURG et M. BERNARD, *op. cit.*, p. 90-91) ; l'autre, en briques, est installé contre la paroi et pénètre même dans le mur (Rue de la Grille, 1985, fouille inédite).

Le tapis d'*opus sectile* est installé sur des plaques de calage en schiste et dans un lit de pose en mortier de tuileau rose vif, très fin<sup>58</sup>.

Le pavement présente un cadre en U constitué d'*opus terrazzo-signinum* à semis régulier de *crustae* blanches irrégulières, la plupart de forme triangulaire. — L'encadrement du tapis en *opus sectile* est formé d'une large bande (0,625 m) de dalles de calcaire dur de Pouillenay, marron-ocre à grènétis blanc. — L'*opus sectile* lui-même comporte neuf cases de 0,59 m de côté. Dans les quatre cases d'angles, sur fond noir en schiste, croix oblique formée de douze carreaux de marbre blanc, centrée sur un carré noir inscrivant un carré sur la pointe blanc; les quatre cases médianes sont subdivisées en neuf carreaux blancs. Le marbre blanc est semblable à celui du motif de la salle **A** : c'est un calcaire marmoréen à gros grain, blanc violacé, avec de fines veines violettes ou ocre jaune. — Enfin, à l'e. de la cheminée, subsiste un carré d'environ 2,80 m, divisé en neuf carrés en damier blanc et noir.

Composé de matériaux d'origine probablement locale ou régionale, le tapis central d'*opus sectile* joue sur des combinaisons très sobres partant d'un simple carrelage, plutôt que sur des formes élaborées proches des canevas de l'*opus tessellatum*. Le carré sur la pointe, flanqué de quatre rectangles, apparaît dans le sol à multiples motifs de la *Maison du Cerf* à Herculaneum<sup>59</sup>. Ce motif, ancien et classique, un autre pavement découvert en Bourgogne l'a, lui aussi, inclus dans son décor : il s'agit du sol en dallage et *opus sectile* de la salle d'apparat de la villa de Crépand (Côte-d'Or)<sup>60</sup>, plus riche et plus varié en forme et en couleurs, il est vrai. Ce type de décor à *pseudo-emblema* et l'utilisation de pierres de la région (de pierre de Pouillenay en placage mural, notamment), établissent une parenté certaine entre le décor de la villa (I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s.) et celui de notre salle **S**.

#### LES SALLES T, U ET V.

**La salle T**, la plus occidentale, aux murs presque entièrement démontés, mesure environ 5,50 m sur 4,50 m. Son sol est en *opus signinum* assez grossier à *crustae* de marbre blanc<sup>61</sup>.

Le pavement se compose d'une *crusta* centrale circulaire de 0,145 m de diamètre, avec une série de motifs concentriques dessinés par des lignes de *crustae* espacées; deux cercles, celui de l'extérieur s'inscrivant dans un carré droit, puis quatre carrés inclus (tous les motifs espacés entre eux de 0,27 m à 0,30 m). La bordure est formée d'une ligne de cercles tangents à *crustae* moins espacées (0,15 m pour un diamètre des cercles de 0,50 m environ); à l'angle s.-o. de la pièce, motif cruciforme placé en diagonale. Les *crustae* sont taillées dans un calcaire marmoréen blanc, à gros grains, identique à celui des *crustae* du pourtour de la salle **S**; approximativement carrés ou rectangulaires (certaines semblent fabriquées à partir de dalles cassées), elles mesurent de 3 à 10 cm de côté, sur une épaisseur de plus de 2 cm. Elles s'insèrent dans un mortier de chaux, de sable et de tuileau à gros grains rouges (grains atteignant 12 mm de longueur).

L'usage du sol à motifs géométriques en *crustae* de marbre blanc sur fond d'*opus signinum* remonte, à Rome, au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et beaucoup d'exemples italiens peuvent être datés de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>62</sup>. L'utilisation de techniques très archaïques — ou archaïsantes — peut certes s'être maintenue, pour les pièces secondaires, au moins jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; mais, avec un espace chronologique aussi ample, rien ne s'oppose à l'alignement du pavement de la salle **T** sur ceux que les données archéologiques permettent de situer vers la fin du I<sup>er</sup> ou le début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Deux sols de même nature ont été récemment mis au jour à Autun. L'un, fouillé en 1976, à motifs centrés, se trouvait dans une maison construite à l'époque

58 Pavement laissé *in situ* et détruit par les intempéries.

59 R. GNOLI, *op. cit.*, fig. c, p. 16, fig. 19, p. 15.

60 R. PARIS, *op. cit.*, p. 95-96; fig. 9, 10, 11, 17. Ici de petits carrés flanquent un grand *pseudo-emblema* (dessin des

motifs en filets, emploi de granit et de marbre jaune antique).

61 Pavement laissé *in situ* et détruit par les intempéries.

62 M. L. MORRIGONE MATINI, *Scutulata pavimenta*, Rome, 1980, p. 80-83.



16 Maison à l'étui d'or. Dallage et cheminée de la salle S, vue vers le nord ; la trace noire sur le dallage témoigne de l'action du feu devant le foyer.



claudienne<sup>63</sup>. L'autre, découvert en 1985, dans les fouilles de la *rue de la Grille*; présente une structure concentrique autour d'un disque; il est daté de l'époque sévérienne (inédit). Cette pérennité des formes est très importante pour l'histoire de la mosaïque à Autun.

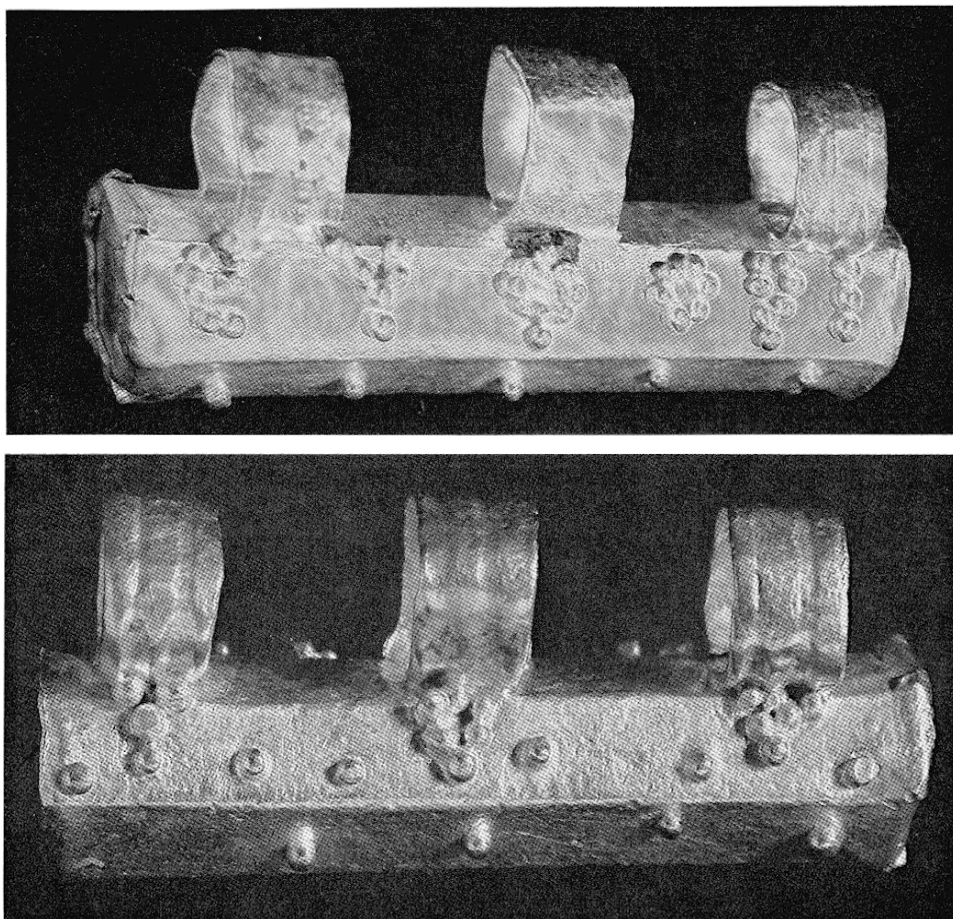
Des sondages au s. de la salle **T** ont très partiellement dégagé la suivante, **U**, dont il n'est pas possible de préciser les limites. Son sol est constitué d'un pavement en mortier de tuileau grossier à semis régulier de *crustae* en calcaire marmoréen blanc, pour la plupart taillées en quadrilatères, mais aussi triangulaires ou irrégulières<sup>64</sup>. Malgré la qualité très inférieure du sol de la salle **U** par rapport à ceux des deux précédentes, il semble qu'on peut considérer ces trois salles **S**, **T** et **U** comme un ensemble cohérent.

#### LES SALLES V, W ET X (fig. 17).

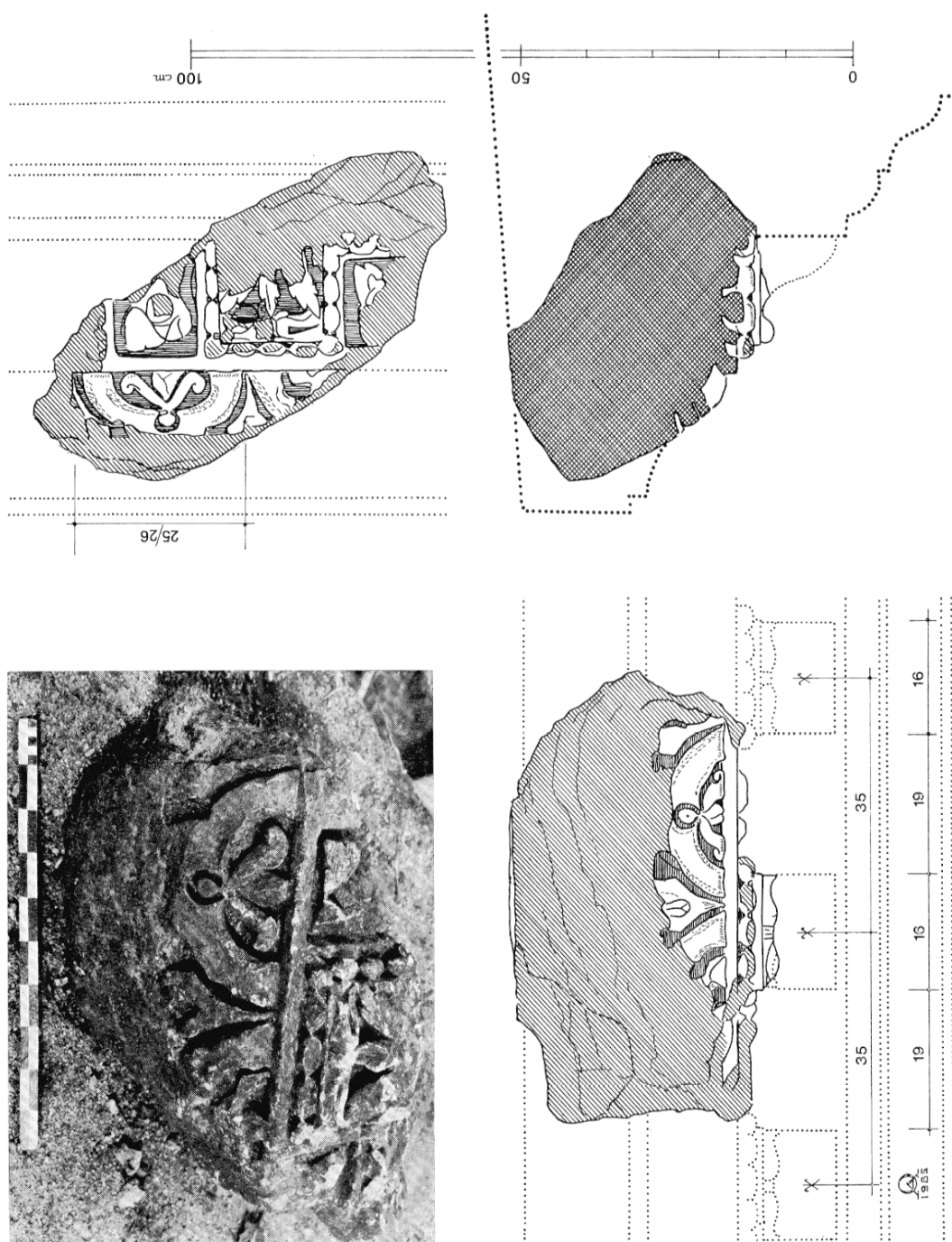
Des sondages dans la partie septentrionale ont révélé trois autres salles dont on ignore les limites, **V**, **W** et **X**. La pièce **V** a conservé, adossé à son mur occidental, un foyer-cheminée très voisin de celui décrit précédemment, d'une surface d'un mètre carré environ. Les dalles sont cette fois en terre cuite.

63 A. REBOURG et M. BERNARD, *op. cit.*, p. 90.

64 Pavement laissé *in situ* et détruit par les intempéries.



17 Maison à l'étui d'or. Bijou en or; h. : 0,013 m, L. : 0,032 m, ép. : 0,008 m. Cet étui cylindrique, de section hexagonale, est orné de trois bélières et de granulations en or qui composent sur une de ses faces, les lettres : ΕΥΦΟΡΙ.



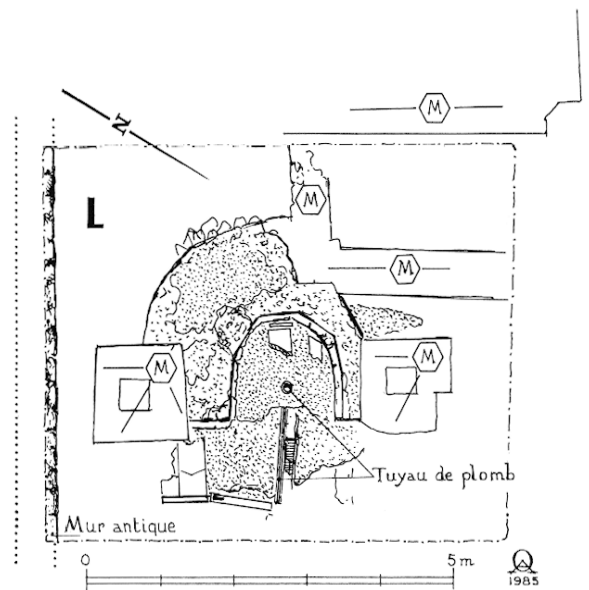
18 Maison à l'étui d'or. Fragment de corniche à modillons, état actuel, éch. : 1/10. La photographie a été prise au moment de la fouille. Restitution.

Les terres couvrant cette salle contenaient quarante-six monnaies de Tetricus I, Tetricus II et Claude II, qui font penser à une bourse dispersée, ainsi qu'un étui hexagonal en or, orné de trois bélières et de granulations qui forment une inscription en grec : ΕΥΦΟΙΙ, impératif équivalent sans doute à la formule bien connue sur les vases : *utere felix*. Ce type de bijou, dont un autre exemplaire a été retrouvé à Autun<sup>65</sup> et à Vertault (Côte-d'Or), figure dans le trésor de Ténès<sup>66</sup>, ce qui semble lui assigner une date assez tardive (fig. 17).

Cette zone a également livré, hors de tout contexte, un fragment de corniche à modillons en calcaire (fig. 18), qui ne provient vraisemblablement pas de cette *domus* mais plutôt de l'ensemble monumental signalé au n. : les modillons terminés par des balustres, sont ornés de feuilles profondément refouillées et sont couronnés par un rang de perles. Les soffites sont ornés de fleurs à bouton central et quatre pétales; ces motifs dégagés par une profonde dépouille, font saillie sur le cadre. La doucine supérieure est ornée d'un motif de rais-de-cœur très inhabituel sur ce type de moulure (elle orne généralement un talon ou un talon renversé); cette corniche présente ainsi un intérêt tout particulier.

#### LA FONTAINE L (fig. 19).

Au s. de cet ensemble de construction, les remaniements récents ont isolé du reste et en partie détruit les ruines d'une **fontaine L** (fig. 19). Le bassin est fermé à l'o. par un épais mur en hémicycle dont la partie supérieure s'incline vers l'extérieur. L'intérieur était dallé comme le montrent des plaques de marbre et leur empreinte dans le mortier. Les limites sont incertaines vers l'e. Un tuyau en plomb, dans une gaine de *tubuli*, qui aboutit au centre du bassin, apportait l'eau sous pression.



19 Bassin L, vue vers l'o. ; au centre l'orifice circulaire est l'extrémité du tuyau de plomb, gainé de *tubuli*, qui devait alimenter le jet d'eau, peut-être monté sur un piédestal ; contre la paroi, vestiges de placage en marbre et empreinte d'un chapiteau au revers d'une de ces plaques ; les plaques posées sur chant au premier plan sont des remplois, comme le montre l'absence de mortaise pour l'agrafe sur l'une d'elles. Le sigle M indique les structures modernes.

65 Album de dessins de la Société Éduenne, Feuille n° 67.

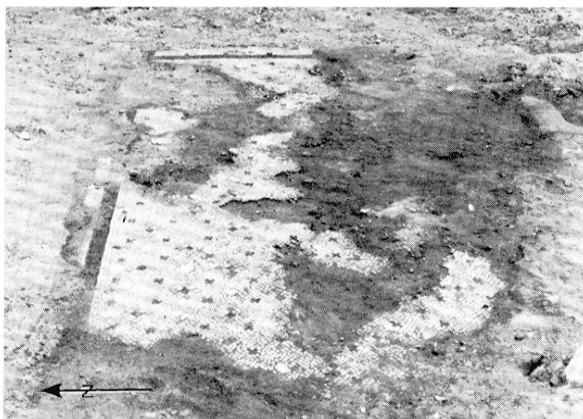
66 J. HEURGON, *Le trésor de Tenès*, Paris, 1958, pl. V, 5 et pl. XXXI, 5 et 6.

LA MOSAÏQUE DE L'HEXAGONE (fig. 20).

La construction de l'Hexagone a livré, au s. de cette fontaine, une mosaïque (fig. 20) malheureusement isolée et un chapiteau de placage (fig. 21) corinthisant en marbre blanc<sup>67</sup>.

Le pavement<sup>68</sup> est en *opus tessellatum* à semis irrégulier de *crustae* et de croisettes : bande de raccord à files de tesselles parallèles aux murs, avec *crustae* de 20 ou 30 mm de côté ; tapis bordé d'une bande noire (de cinq rangs de tesselles, soit 0,06 m) entre deux filets doubles blancs. Les éléments du fond blanc et du semis sont disposés obliquement par rapport à la bordure (à peu près à 45°). Fond à tesselles assez irrégulières (10 à 15 mm de côté) en calcaire blanc-crème. *Crustae* approximativement carrées en calcaire blanc ou beige-rosé (mesurant de 30 à 55 mm), alternant sur une même rangée avec de petites croisettes droites de quatre tesselles noires (de mêmes dimensions que celles du fond). Aux éléments précédents, courants dans ce type de décor, s'ajoutent, en alternance linéaire avec les *crustae* (tous les 0,17 m à 0,19 m), des croisettes, en sautoir, formées de grandes tesselles sur la pointe (quatre tesselles rouges autour d'une noire, de 23 à 27 mm de côté).

20 Mosaïque de l'Hexagone, *in situ* ; vue vers l'est.



21 Chapiteau de placage en marbre trouvé dans les fondations de l'Hexagone. →

Dans l'état actuel de nos connaissances, les croisettes de grandes tesselles constituent un *hapax* dans le groupe, bien étudié, des *scutulata pavimenta*<sup>69</sup>. En Narbonnaise et dans le Sud de l'Aquitaine, les pavements en *tessellatum* noir à *crustae* et croisettes sont attribués à la fin du 1<sup>er</sup> s.<sup>70</sup>. A Autun même, ce type de sol est attesté au moins deux fois<sup>71</sup> et la découverte de l'Hexagone vient confirmer la tendance à l'enrichissement et à la complication géométrique des décors dans cette cité. L'irrégularité des tesselles du fond donne aux rangées une légère ondulation qui, avec la variété des coloris, confère à ce sol un aspect très librement décoratif ; ce serait sans doute une erreur que d'y voir une production de qualité médiocre, par volonté d'économie, car la salle où il fut découvert s'ornait de placages de marbres et de stucs.

67 *Catalogue Autun-Augustodunum*, notice p. 119 par A. Olivier.

68 A l'origine, la mosaïque mesurait plus de 2 m sur 3 m. Déposée en 1982 par M. Pinette, Conservateur du Musée Rolin, elle a été restaurée dans l'atelier du Musée de Besançon ; remontée sur un panneau en plâtre, la surface conservée

mesure actuellement 1,10 m et 1,58 m sur 3,18 m (dans les Réserves archéologiques de la Ville d'Autun).

69 M.-L. MORRICONE MATINI, *op. cit.*

70 *Recueil*, III, 1, nos 48, 90, 103, 176. C. BALMELLE, *Recueil*, IV, 1, n° 38.

71 *Recueil*, II, 2, nos 212, 236.

Le principal fragment est un chapiteau de placage en marbre blanc (H. 0,225 m, L. : 0,260 m, Ép. : 0,068 m) traité avec beaucoup d'élégance. C'est un chapiteau corinthisant qui ne possède qu'un rang de feuilles lisses et pointues (une grande feuille axiale entre deux demi-feuilles). Au-dessus, deux S affrontés se terminent par deux disques en lieu et place des volutes d'angle : ces disques ornés de cinq boutons saillants sont identiques à un troisième bouton qui remplace le fleuron de l'abaque, lui-même orné de dépressions dessinant des feuilles divergentes. La tige du fleuron est remplacée par un fuseau flanqué de deux feuilles de lierre aux tiges souples. Enfin sous les S, deux motifs sur le thème de la feuille lisse pourraient presque évoquer un calice. S'il existe des séries de chapiteaux avec les doubles S affrontés<sup>72</sup>, la présence des trois disques simulant fleuron et volutes, contribue à faire de ce chapiteau une pièce intéressante et très séduisante.

\*  
\* \*

La Maison de Balbius Iassus et la Maison à l'étui d'or ont été édifiées au-dessus de constructions arasées, elles-mêmes élevées en pierre et selon les mêmes orientations, à partir de l'époque flavienne, vraisemblablement vers le début du II<sup>e</sup> s. (fig. 22).

Ces demeures semblent avoir été entretenues et transformées jusqu'au troisième quart du III<sup>e</sup> s.<sup>73</sup>, ainsi l'hypocauste **O** a-t-il été désaffecté vers la fin du II<sup>e</sup> s. et cet espace réaménagé. Les décors des sols sont pour la plupart, soit archaisants, soit simples et banals. L'apport essentiel des fouilles des *Ateliers d'Art* réside dans les trois pavements en *opus sectile*, qui témoignent de la richesse des deux *domus*, en particulier de celle de Balbius Iassus, où l'*emblema* est composé de marbres d'importation très coûteux. Cinq autres sols de la même technique ont été découverts à Autun<sup>74</sup>, dont l'un auprès de la mosaïque d'Anacréon ; des placages muraux en marbres polychromes ont été signalés dans la *Maison au Belléphoron*. La découverte des *Ateliers d'Art* vient confirmer l'opulence de l'aristocratie éduenne au Haut-Empire et son goût pour l'ostentation d'un luxe onéreux.

Nous avons admis qu'à un moment de leur existence et très probablement dès leur édification, les maisons est et ouest ont été séparées — d'où leur dénomination distincte —, ce qui a entraîné pour chacune une histoire différente. La zone orientale, certes, aura pu être habitée sans discontinuité jusque vers la fin du IV<sup>e</sup> s., ainsi que l'attestent notamment le chapiteau de placage, l'étui d'or et les séries monétaires. Mais dans les dernières couches d'occupation, le mobilier est rare, comme cela se produit chaque fois que l'abandon d'un site est progressif. Les *domus* fouillées récemment dans divers quartiers d'Autun ne semblent plus occupées après la fin du III<sup>e</sup> s. : la reconstruction d'Autun au IV<sup>e</sup> s. pourrait n'avoir été que la mise en place d'une nouvelle parure monumentale. La zone occidentale, quant à elle, sera partiellement reconvertie en installation artisanale ; un atelier de tabletterie s'établira dans la pièce **H** et ses déchets de taille iront s'entasser dans le puits de la cour **B**, avec des monnaies allant jusqu'au règne d'Honorius ; une tranchée où s'accumulera une terre de détritiques sera creusée dans le pavement **G**, tandis que l'*opus sectile* de la salle **I** sera grossièrement réparé à cette période, pensons-nous.

72 Par ex. P. PENSABÈNE, *Scavi di Ostia, VII, I Capitelli*, Roma, 1972, nos 645, 639, ou encore 638, 647 ...).

73 Sur les dimensions des maisons et leur évolution chronologique, cf. C. GOUDINEAU, *Les fouilles de la maison au dauphin*, XXXVII<sup>e</sup> Supplément à *Gallia*, Paris, 1979,

p. 245-246. Le cloisonnement de *domus* plus anciennes serait le cas le plus fréquent dans le centre des villes d'Italie et de Gaule.

74 *Recueil*, II, 2, nos 206, 215, 237, 250 et 252.

22 Plan général de la Maison de Balbius Iassus et de la Maison à l'étui d'or (éch. : 1/250).

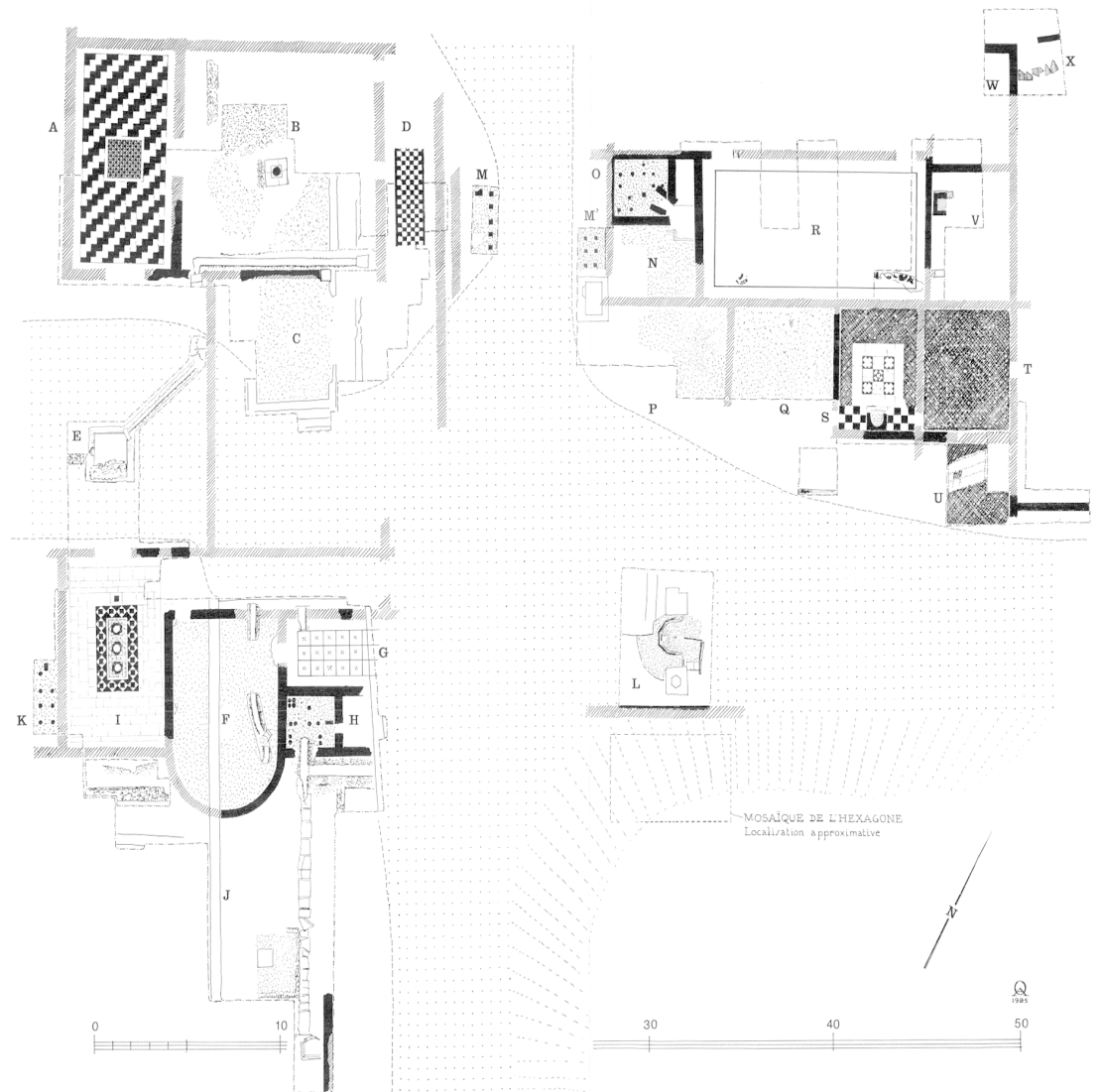
Les parties endommagées et non fouillées sont figurées par une trame de points; au sud-est, un talus important a empêché les recherches à cet endroit.

Les murs et les structures modernes sont figurés en blanc; dans les plans de détail, ils sont indiqués par le sigle M. Les murs antiques conservés sont en noir alors que les murs restitués sont hachurés; la même expression a été utilisée pour les restitutions certaines (murs « fantômes » ou récupérés jusqu'aux fondations) et les restitutions hypothétiques. La nature et la position des ouvertures ne sont, sauf en de rares cas, pas du tout assurées. Contrairement aux plans de détail qui donnent l'état des vestiges lors de leur découverte, les pavements sont ici reconstitués.

Pour chacune des pièces, nous indiquons, lorsque cela est possible, un niveau relatif par rapport à celui repéré sur les coupes de détail du bassin E :

- A : + 84
- B : + 97 (fond du caniveau, de - 35 à - 26, pente vers l'est)
- C : + 91
- D : + 98
- E : + 35 (fond du bassin)
- F : + 113 (fond du caniveau : + 46)
- G : + 116 (fond du caniveau : + 7)
- H : + 109 (fond de l'hypocauste)
- I : + 108
- K : niveau non mesuré, mais proche de I)
- L : fond du bassin : + 165; sommet de l'entourage (+ 217)
- M : + 91 (fond de l'hypocauste)
- M' : + 107 (fond de l'hypocauste)
- N : + 134
- O : + 65
- P : + 174
- Q : + 154
- R : + 142
- S : + 181
- T : + 175
- U : niveau non mesuré
- V : + 150

Dans le pavement de la salle S les deux rangées de carreaux dessinées le long des murs e. et o. sont une reconstitution.



Alors que, de l'autre côté même du *cardo maximus*, l'on réédifiera à l'époque constantinienne un portique monumental — ainsi que l'ont démontré les fouilles de l'hiver 1984-85 —, la demeure située juste en face des monuments publics et sur l'axe essentiel de la ville offre l'apparence d'un lent déclin. Qui ne serait tenté de voir, dans cette évolution, le reflet, sur le terrain, des malheurs de l'aristocratie autunoise connus par les œuvres des Panégyristes?

Michèle BLANCHARD-LEMÉE, Albéric OLIVIER et Alain REBOURG

*N.B.* Michèle Blanchard-Lemée, Directeur de recherche au C.N.R.S., s'est chargée de l'étude des pavements. Albéric Olivier, Architecte D.P.L.G., responsable du Bureau d'Architecture Antique de Dijon (C.N.R.S.), a refondu la documentation graphique du présent article en s'appuyant pour une bonne part sur les relevés de J. Gauthey et M. Raimbault, sur ses propres mesures et sur les plans de C. Girard, Architecte D.P.L.G. à Autun, pour l'implantation générale. Alain Rebourg, actuellement Archéologue municipal d'Autun,

a participé au chantier avec le Groupe archéologique de la Société Éduenne ; il a depuis lors étudié le mobilier et revu pour la rédaction de cet article les notes de fouilles et les rapports de MM. G. Vuillemot et J.-P. Guillaumet. Nous remercions vivement ces deux derniers collègues pour les avis qu'ils nous ont aimablement donnés lors de l'élaboration de cette publication. Les photographies proviennent du Service archéologique du Musée d'Autun.